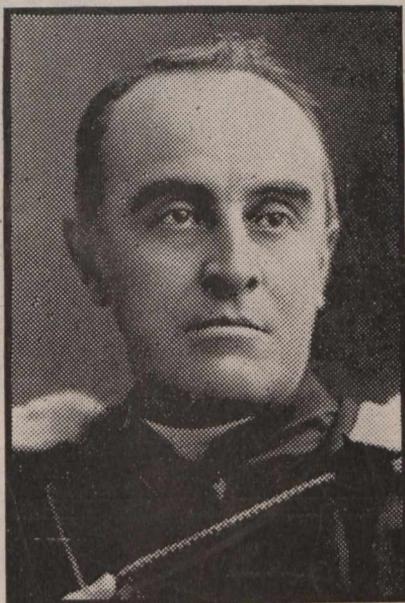


L'ILLUSTRATION

Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 5. No. 4.

Québec, 1er Aout, 1910.



MGR J. C. K.-LAFLAMME

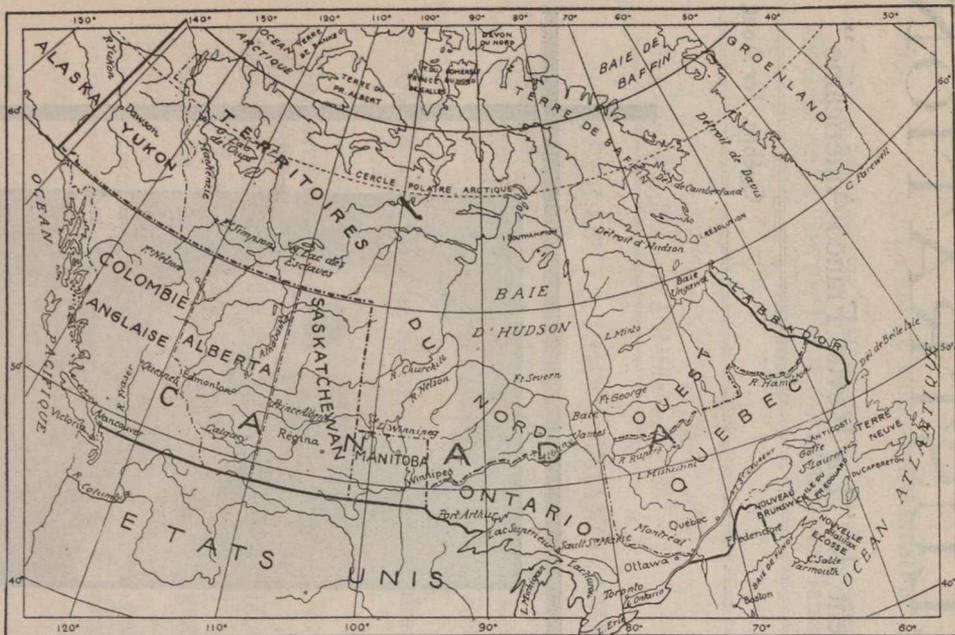
Professeur d'Histoire Naturelle à l'Université Laval, décédé le 6 juillet à l'âge de 61 ans.

Ancien recteur de l'Université Laval, officier de la Légion d'Honneur, membre de la Société Royale du Canada et de plusieurs sociétés savantes

R. I. P.

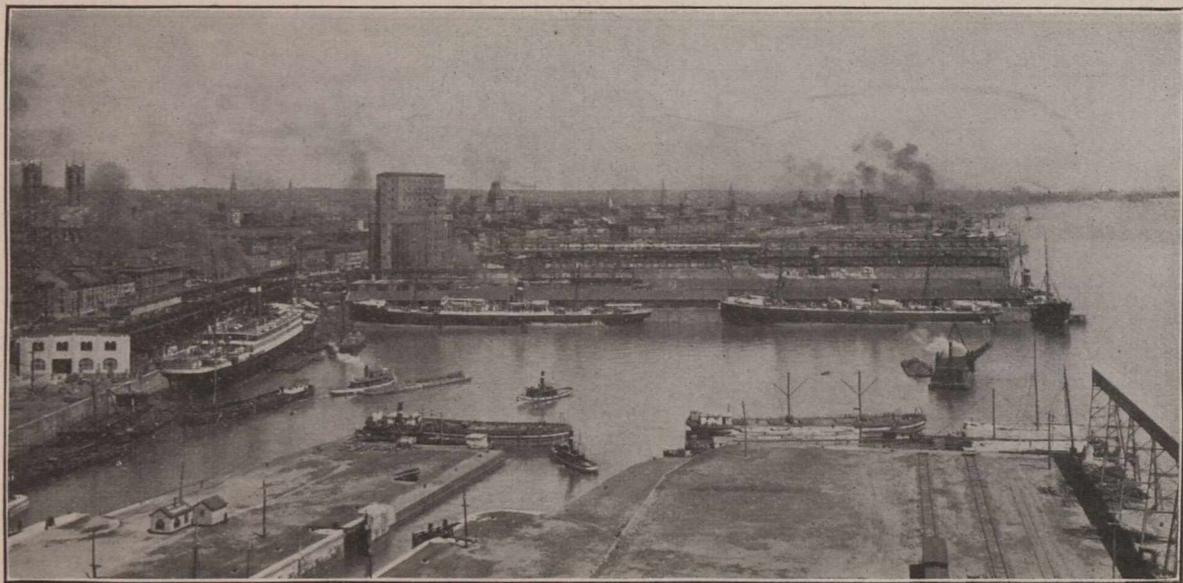


LORD GREY:— L'Angleterre nous le retourne pour lui permettre d'aider Laurier à finir son œuvre.



LE DOMAINE (Dominion) DU CANADA que des farceurs appellent "LA PUISSANCE" du Canada.

Une colonie britannique que des politiciens opportunistes, chercheurs de médailles et de faveurs sont en train de plonger dans le militarisme qui ruine les peuples européens et qui a porté les dépenses d'administration de l'Angleterre à \$500,000 par jour.

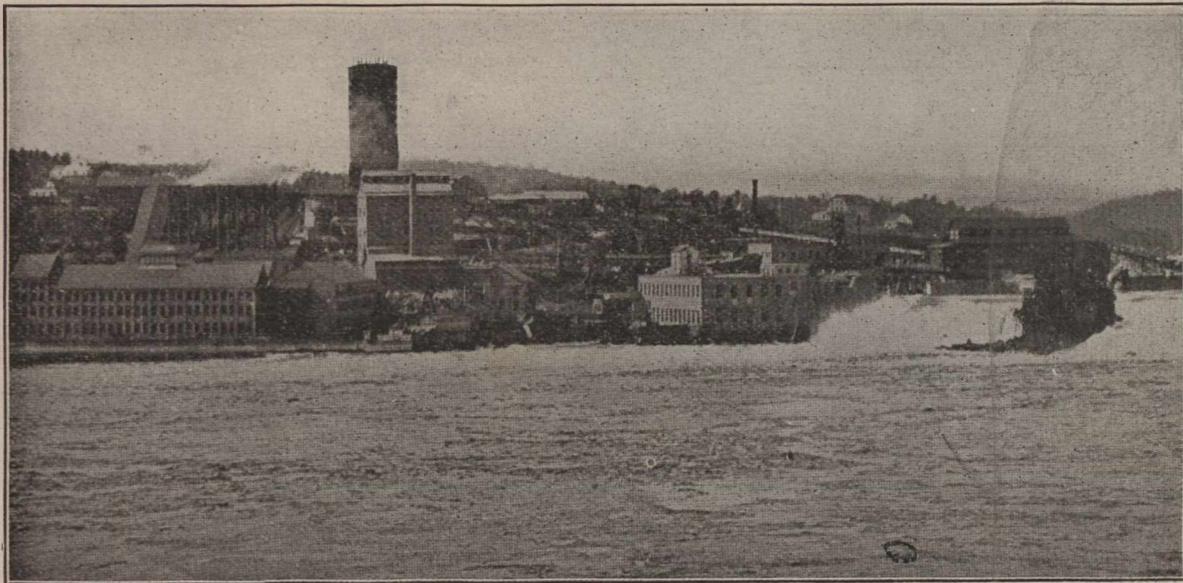


PROVINCE DE QUEBEC:—PORT DE MONTRÉAL.

Des hommes remuants ont su forcer la main aux politiciens de toutes les nuances et de faire de Montréal le port national du Canada.

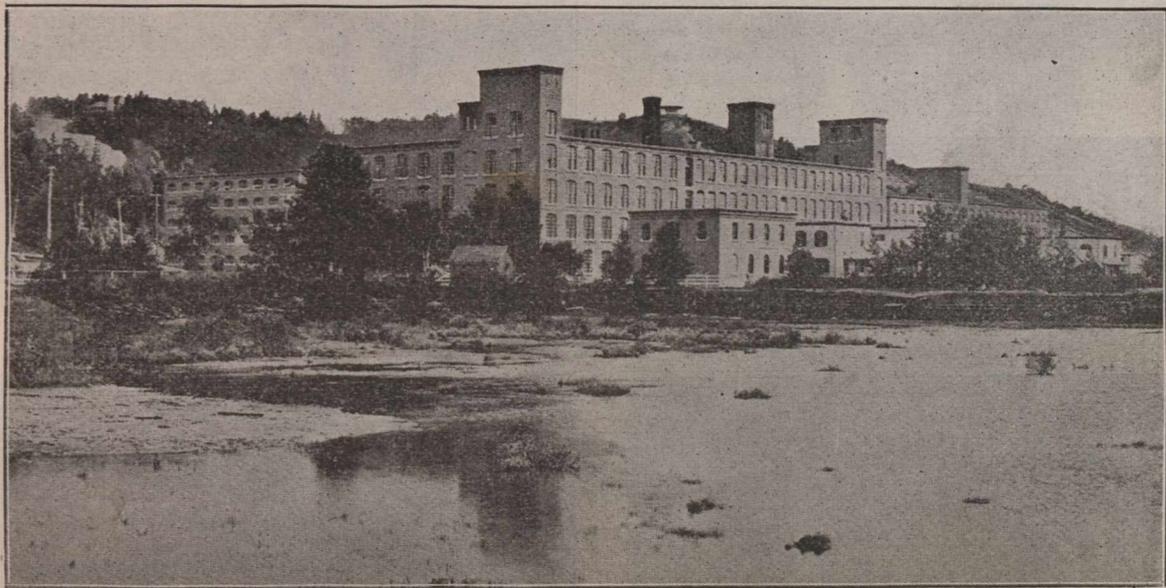
Les Grandes Industries

“ FABRIQUE DE PULPE ET DE PAPIER A GRAND'MÈRE. ”

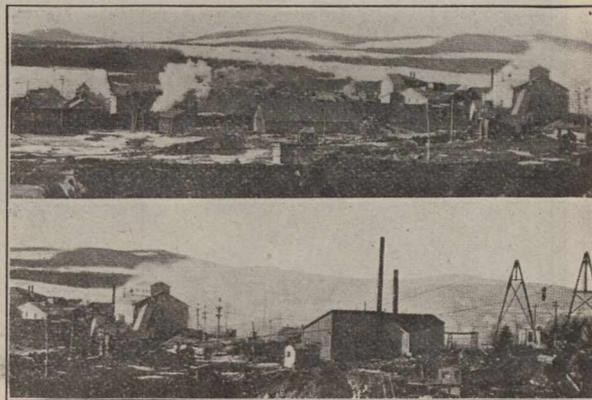
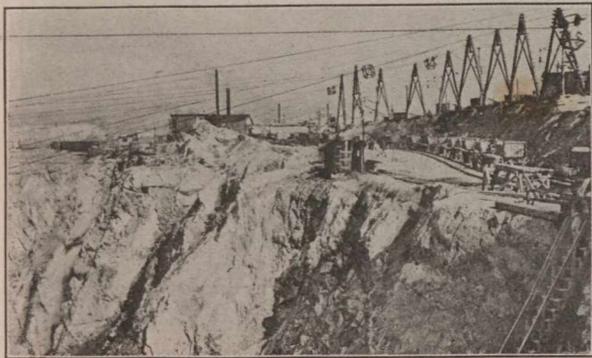
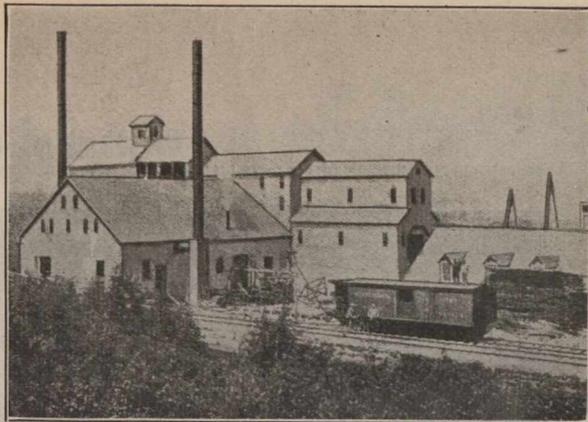
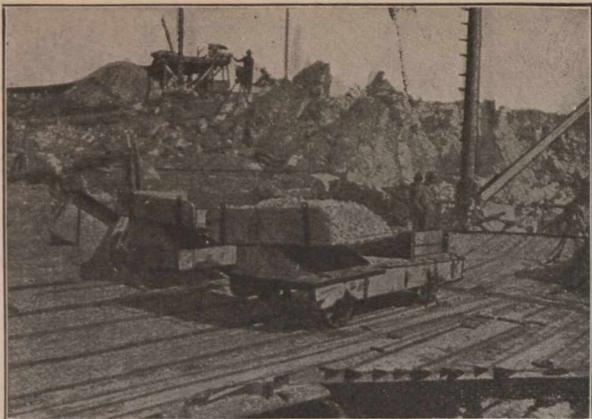


PROVINCE DE QUÉBEC.—Grâce à l'utilisation de nos ressources hydrauliques les établissements comme celui de “ Grand'Mère ” sont au nombre d'environ quarante dans la Province de Québec.

MANUFACTURE DE COTON (Sault Montmorency.)



PROVINCE DE QUÉBEC.—Les établissements industriels étaient, en 1903, au nombre de 15,796 et manufacturaient des produits pour une valeur de \$718,352,603.



CARRIERES D'AMIANTE

PROVINCE DE QUÉBEC.—En 1909, les mines d'amiante de la province de Québec ont produit, en chiffres ronds, 64,000 tonnes, valant aux points d'expédition \$2,300,000.

EXPLOITATION DE L'AMIANTE



UNE FAMILLE CANADIENNE FRANÇAISE

(du vol. la Province de Québec.)

PROVINCE DE QUÉBEC.—Parfois il ne fait pas bon de trop étaler nos richesses nationales. Ainsi, dans ce cas, les politiciens opportunistes qui se sont lancés dans le militarisme pour décrocher grasses prétendes et médailles ont profité de notre réclame pour offrir navires de guerres, matelots et soldats à l'Angleterre au détriment de leur pays.

L'Instruction Publique



PROVINCE DE QUÉBEC.—Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, établie par le gouvernement de la Province de Québec:—Sir Lomer Gouin, premier ministre.

Cet édifice, moins dispendieux qu'un seul des vieux navires de guerre achetés par le gouvernement canadien, rendra plus de services au pays que toute la flotte rêvée par le groupe impérialiste Grey-Laurier-Borden.

Devant le Port

(Extrait de la *Maison de Granit*).

La lune goutte à goutte à travers les nuages
Distille la saveur d'un parfum gris d'argent ;
Sur les flots, secoués de grands remous sauvages,
Glisse, dans un rayon, son regard indulgent.

Et pourtant je la vois, douloureuse et blessée,
Seule éternellement dans l'infini des cieux,
Pâle comme une triste amante délaissée,
Mais ouvrant dans la nuit son cœur silencieux.

Près d'elle j'ai vécu cette heure de détresse
Où l'être tout entier se perd dans l'inconnu,
Sans que le réconfort humain d'une caresse
Ait posé sa douceur sur le pauvre cœur nu.

Car je viens de souffrir l'angoisse sans égale
De celui qui, debout, sur le pont d'un bateau,
Pleure devant le port de sa terre natale
Où le passé se dresse adorablement beau.

Il aperçoit la ville aux ruelles désertes ;
Il respire dans l'air le parfum des lilas ;
Il voit, près des maisons aux fenêtres ouvertes,
Le jardin où, tout seul, il fit ses premiers pas.

Il écoute les eaux chantantes des fontaines,
Les cloches égrenant leur léger carillon,
L'appel mystérieux des tendres voix lointaines
Et le chant monotone et frêle du grillon.

Il se revoit lui-même avec ses yeux limpides
Dans la chambre où l'or clair d'une lumière luit ;
Il voudrait retenir encor ces jours rapides
Que le Temps implacable entraîne dans la nuit.

Et les brises du soir par la terre apportées
Sont celles qui plaisaient à ses lèvres d'enfant!...
Mais le navire part... Ses voiles éployées
Planent sur les flots bleus comme un oiseau géant.

L'exilé qui s'en va tend son âme éperdue
Vers la cité de rêve où vivait le bonheur ;
Il frissonne devant la sinistre étendue
De l'eau sombre où s'attarde une blême lueur.

Et moi, moi que la vie emporte et qui soupire
Vers le frêle bonheur des choses d'ici-bas,
Je tressaille en voyant ma jeunesse sourire,
Gardienne d'un trésor qu'elle ne rendra pas.

O cher passé qui viens me caresser la joue,
Je te sens près de moi si palpitant, si chaud
Que je veux te saisir et que mon bras se noue
A ton cou pour garder ta douceur qu'il me faut.

Hélas ! tu n'es qu'une ombre et cette ombre s'efface
Dans la brume où s'éteint la lumière du port,
Mes yeux n'en peuvent plus déjà suivre la trace ;
Il faut partir vers la douleur et vers la mort.

Et cependant parfois de blanches clartés luisent
Sur la mer menaçante où le navire fuit,
Les rouges feux mouvants des phares nous séduisent
Dans le hâvre où sa course errante nous conduit.

Mais, malgré leur beauté divine et leur magie,
Je reste inconsolée et seule sur le pont ;
Je sens une indicible et lourde nostalgie.
Soupirer dans le chant triste du flot profond.

Je marche vers la mort et j'adore la vie !
Et vers toi, mon amour, mon être palpitant
Pousse un tel cri, vibrant de tendresse infinie,
Que ton cœur frémissa d'orgueil en l'écoutant.

Emilie Arnal.

Monseigneur Laflamme

“Quand donc partirai-je pour le ciel ?” soupirait l’illustre malade, trois jours avant sa mort. Dieu a entendu l’appel, plein d’espoir, du vaillant ouvrier de la science catholique.

Toute la presse du pays,—anglaise et française,—a dit, depuis, ce que fut Monseigneur Laflamme dans son enseignement et dans ses œuvres. On a parlé beaucoup du savant et du professeur, peu de l’homme et du prêtre.

Honoré de sa haute amitié pendant les quinze années que nous avons eu le bonheur de passer au Séminaire de Québec, qu’il nous soit permis de dessiner, ici, avant que le temps ne vienne les effacer de notre mémoire, les traits les plus saillants de cette grande physionomie morale.

Le premier contact avec Monseigneur Laflamme était plutôt décevant. Il n’était pas un homme à se livrer au premier venu. Observateur sagace, très réservé, laissant venir son homme, ce froid scrutateur d’âmes excellait à percer les masques humains. Il n’était pas facile de lui en imposer.

Le vaniteux qui s’avisait d’aller parader chez lui, n’y allait qu’une fois. A la première vantardise, un mot, un simple mot, dit sur ce ton bonhomme qu’affectionnait tout particulièrement Monseigneur Laflamme, allait impitoyablement crever le ballon lancé par des mains imprudentes. Et ce qui restait sur le fauteuil, après le mot libérateur, de l’importun visiteur qui n’était venu que pour éblouir, ne comptait plus dans les dernières minutes de l’entrevue. C’était un effondrement.

Que de fois n’avons-nous pas tremblé, en entendant débiter, devant lui, par l’un ou l’autre de ces Tartarins fraîchement débarqués, une de ces tirades naïses et stupides, comme seul peut en inspirer à ceux qu’il asservit le misérable orgueil humain. Nous pouvons affirmer que nous n’avons jamais tremblé en vain. Toujours, à un moment donné de la conversation, l’écroulement se produisait, sans bruit, sans éclat, mais soudain, et complet.

Cette manière rapide et salutaire d’exécuter tous les faiseurs, sans distinction, avait fait à Monseigneur Laflamme, après de ces derniers et de leurs pareils, une certaine réputa-

tion de dureté, que l'éminent prélat ne méritait point. Il n'a pas toujours été compris de ceux qui, confiant dans leur esprit plus que de raison, aiment à vivre entourés d'admirateurs et qui pardonnaient difficilement à Monseigneur Laflamme de les avoir jugés à leur mérite et d'avoir mis à nu leur pauvreté intellectuelle.

Monseigneur Laflamme n'a jamais été de ceux qui cherchent à plaire à tout le monde, en dépit du bon sens et de la vérité. D'une franchise et d'une loyauté à toute épreuve, il abhorrait le mensonge, le mensonge social comme le mensonge gravement nuisible. Dire d'un homme qu'il est très intelligent quand on est convaincu que c'est un Aliboron, lui paraissait insupportable. Il aimait mieux se taire. Quand on le mettait dans la nécessité de parler, en voulant, par exemple, lui imposer la collaboration d'un homme de cet acabit dans une œuvre importante, il disait simplement : " X... est un imbécile. " Et c'était tout. C'était assez.

Droiture, franchise et loyauté en tout, clarté et exactitude, telles nous paraissent avoir été ses qualités dominantes. Cet esprit perspicace, rendu plus net et plus précis encore par une longue et patiente observation des faits, où l'avaient entraîné ses hautes études scientifiques, s'appliquait à ne laisser aucune prise à l'imagination dans ses jugements sur les hommes et les choses. Il avait horreur de l'emballement. Les phrases creuses et sonores n'avaient aucune prise sur lui. Il aimait et cultivait, avec un soin jaloux, la belle simplicité. Mesure, équilibre et bon sens, voilà ce qu'il prêchait souvent, et ce qu'il s'efforçait de pratiquer toujours. C'est la quintessence de l'esprit français, dans ce qu'il a de plus solide.

Ceux qui n'ont pas connu Monseigneur Laflamme dans l'intimité de sa vie sacerdotale, au séminaire, ne sauront jamais le prêtre modèle qu'il était. D'une régularité absolument exemplaire, le premier aux exercices spirituels de la communauté, d'une piété profonde et sans ostentation, mettant toujours la règle de la maison bien au-dessus de ses fatigues ou de ses goûts particuliers, il édifiait tous ceux qui ont eu le bonheur de vivre à ses côtés dans cette maison bénie du Séminaire.

Nous, qui avons eu l'honneur de servir sa messe, pendant plusieurs années, dans cette délicieuse maison de vacances qu'est le Petit-Cap, nous ne pouvons nous défendre d'une émotion profonde, aujourd'hui qu'il n'est plus, en pensant avec quelle piété il célébrait les saints mystères. Profondément

respectueux de la liturgie, dont il avait étudié avec soin toutes les beautés, attentif à en observer les moindres détails, portant sur sa noble figure les marques non équivoques d'un grand recueillement, il fallait le voir faire les genuflexions, après la consécration. La messe de Monseigneur Laflamme a toujours été pour nous une source puissante d'édification.

On parle beaucoup, dans les milieux impies, du "conflit de la science et de la foi." Chaque fois qu'il nous arrivait de lire ces sottises, notre esprit se reportait instinctivement vers Monseigneur Laflamme. En lui, le prêtre ne se séparait pas du savant. D'une foi simple et forte, il était monté jusqu'aux sommets de la science humaine tout en restant, jusque dans les moindres détails de sa vie, le prêtre qui a réalisé pleinement la belle et grande parole de l'Apôtre : "*Scio cui credidi* : " Je connais Celui en qui j'ai mis ma foi.

On a osé écrire, dans la *Montréal Gazette* du 7 juillet dernier, " qu'on avait dit, dans une certaine école de Québec, que Monseigneur Laflamme avait des idées trop avancées pour être en parfait accord avec les enseignement de son Eglise." (1)

Quelle absurdité ! et quelle calomnie ! Qui n'a pas vu Monseigneur Laflamme à l'autel, nous le répétons, ne connaît rien de sa vie sacerdotale. Qui n'a pas vu Monseigneur Laflamme sur son lit de mort, faisant son sacrifice avec une entière résignation, suppliant même Dieu de l'emporter au ciel, édifiant, par cette piété qui ne se démentit jamais, les deux sœurs infirmières chargées de le veiller, n'a rien vu, ne sait rien de sa vie chrétienne.

Qui nous dira les largesses de sa charité pour la bibliothèque des élèves pauvres du Séminaire de Québec ? Qui pourra compter le nombre des prêtres que sa direction spirituelle, si ferme et si éclairée, a donnés à l'église du Canada, pendant, vingt-cinq ans ?

Frappé en pleine maturité de son talent, alors qu'il commençait à jouir un peu des fruits d'un labeur incessant de quarante années passées au service de cette jeunesse qu'il aimait si profondément, comptant sur des forces physiques qui ne lui avaient presque jamais manqué encore, Monseigneur Laflamme voulait consacrer le reste de sa vie à faire rayonner partout le

1. " It was said by a certain school at Quebec that Mgr. Laflamme was too advanced to be in exact accord with the teachings of his Church, but those who make such charges knew little as to the faith and general piety of Mgr. Lafiamme."—*Montreal Gazette*, 7 juillet 1910, page 9.

nom de l'Université Laval, avec qui il s'était identifié, et celui de la science catholique, dont il fut, toute sa vie, le champion, en notre pays.

“ Soyons des savants, mon cher ami ! nous répétait-il souvent, au cours de ces entretiens intimes qui resteront parmi les meilleurs souvenirs de notre vie, soyons des savants ! C'est plus nécessaire que jamais, aujourd'hui que la science est si hautement prisée partout. Il faut, à tout prix, que nous soyons des hommes d'étude, si nous voulons que le clergé canadien-français garde toujours le prestige que lui a donné aux yeux du peuple, outre son caractère sacré, sa supériorité intellectuelle. ”

L'amour de l'Eglise, la science cultivée dans le but d'affirmer devant tous la supériorité de l'enseignement catholique, voilà l'idée inspiratrice de tous les grands travaux de Monseigneur Laflamme.

Defunctus adhuc loquitur. De sa tombe, l'illustre savant et le prêtre modèle qu'il fut nous parle encore. Foi et science, voilà la grande leçon que prêche à tous, aujourd'hui, cette tombe encore entr'ouverte et près de laquelle sont venus pleurer, au jour des funérailles de Monseigneur Laflamme, tous ceux qui savent que, dans la même intelligence, la science peut vivre en sœur avec la foi, et que les lumières surnaturelles de la vérité catholique ne peuvent que jeter sur la vérité scientifique une clarté, insoupçonnée de ceux qui n'ont pas le bonheur de croire.

Antonio Huot, Ptre.

L'Université d'Ottawa

(Suite et fin)

II. L'ORIENTATION DE L'AVENIR.

La REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, dans le numéro de décembre 1909, cite deux passages du fameux Searchlight. Le premier extrait commence en ces termes :

“Après avoir démontré comment le besoin d'un centre éducationnel pour les catholiques canadiens de langue anglaise, et l'excellence d'Ottawa comme centre d'une pareille institution, ont été reconnus par l'autorité compétente dans l'octroi d'une charte élevant le Collège d'Ottawa au rang d'Université Catholique, il est maintenant dans l'ordre, etc ”.....

Le besoin d'un centre d'éducation pour les catholiques canadiens-anglais est reconnu. Nous ne le nierons pas, c'est par trop vrai. Ottawa est, dit-on, ce centre. C'est cette déclaration qu'il s'agit d'étudier maintenant. Elle est bien catégorique. L'affirmation touchant la nature des chartes universitaires ne l'était-elle pas aussi ? Cependant elle n'a pu tenir devant la simple exposition du passé. La suite fera voir si nous nous trompons ; mais, nous en avons la certitude, Ottawa n'est pas le centre naturel d'une université catholique exclusivement anglaise.

PREMIERE PREUVE

A.—Où l'on démolit les prétentions irlandaises.

I

Ottawa est le siège d'un archidiocèse dont l'immense majorité est canadienne-française. “ Dans le diocèse d'Ottawa, il y a cinquante ans, les catholiques de langue française étaient

en minorité (15,246); les catholiques de langue anglaise, au contraire, étaient en majorité (23,690). Mais en 1901 (50 ans plus tard), les catholiques de langue française sont la majorité (124,936); et ceux de langue anglaise ne sont plus qu'une minorité (32,539), à peine un cinquième de la population catholique du diocèse.

Dans ces 8 dernières années (c'est-à-dire de 1901 à 1909), d'après les rapports annuels des curés, les catholiques de langue anglaise restent à peu près stationnaires (comme durant la première décade); mais ceux de langue française continuent de s'accroître comme auparavant: si bien qu'aujourd'hui, en 1909, les catholiques de langue française forment amplement les quatre cinquièmes de la population du diocèse d'Ottawa.

Quelques-uns ont supposé que les catholiques de langue anglaise et ceux de langue française sont à peu près en nombre égal dans la partie du diocèse située dans l'Ontario: ils se trompent.

Le recensement officiel de 1905 donne pour la partie ontarienne du diocèse 58,883 catholiques canadiens-français sur une population totale catholique de 82,077. D'après le dernier rapport annuel des curés (1909), le diocèse d'Ottawa, pour la partie située dans Ontario, compte 14,165 familles, dont 3,914 de langue anglaise et 10,251 de langue française.

En 1909, le clergé du diocèse d'Ottawa se classifie comme suit:

Clergé séculier:—125, dont 110 de langue française et 15 de langue anglaise.

Clergé régulier:—141, dont 126 de langue française et 15 de langue anglaise (Réponse au Mémoire irlandais; REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE, Août 1909.)

II

La province ecclésiastique d'Ottawa se compose, outre le diocèse métropolitain, du diocèse de Pembroke et du Vicariat Apostolique de Témiscamingue. Sa population globale, d'après le recensement de 1901, est de 201,501, dont 146,406 d'origine française et 55,095 de langue anglaise et de différentes natio-

nalités: soit une supériorité de 91,311 du côté des Canadiens-Français.

Depuis 1901, l'augmentation de l'élément français catholique s'est continuée. Il n'y a donc pas lieu de craindre que les statistiques de 1911 n'affaiblissent sa position.

III

Le territoire de la juridiction ordinaire de l'Université d'Ottawa, tel que délimité par le Bref Apostolique, comprend avec la province ecclésiastique d'Ottawa, celle de Toronto. Je cite et traduis. "Volumus praeterea, ut Apostolici Cancellarii munere in eadem Universitate, Venerabilis Frater Archiepiscopus Ottawiensis et qui post eum futuri sunt in Archiepiscopali Sede, fungantur, atque ut ipse Archiepiscopus et successores ejus, necnon alii Provinciae Ottawiensis et Torontinae episcopi, qui Seminaria, Collegia, aliaque hujusmodi instituta, praedictae Universitati aggregaverint, rectae Sanaeque doctrinae tuendae in eadem Universitate praesint. Potestatem denique facimus eidem Universitati, ut ad morem Lycei Magni Quebecensis, alumnos, qui in Seminariis, Collegiis aliisque institutis ecclesiarum Provinciarum Ottawiensis et Torontinae dumtaxat erudiantur, in numerum alumnorum suorum adsciscat eosque paribus ac caeteros Ottawiensis Lycei auditores favoribus prosequatur". "Nous voulons que l'Archevêque d'Ottawa et ses Successeurs remplissent les fonctions de Chancelier Apostolique; Nous voulons qu'ils veillent ainsi que les Evêques des Provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto qui auront affilié leurs séminaires, leurs collèges, leurs autres établissements d'éducation à l'Université, à l'intégrité de la doctrine qui doit y être enseignée. En outre, nous concédons à l'Université, à l'instar de celle de Québec, le pouvoir de considérer comme siens et de leur accorder tout-à-fait les mêmes avantages, les étudiants des séminaires, des collèges et des autres établissements d'éducation situés dans les *seules* Provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto."

Or, des six diocèses: Ottawa, Pembroke, Témiscamingue, Toronto, Hamilton, London, attachés à l'Université par Rome, trois, Ottawa, Témiscamingue, London, possèdent une population dont la majorité est d'origine française; un, Pembroke, se compose de fidèles, en nombre à peu près égal, de race française et de langue anglaise; deux Toronto et Hamilton, appartiennent à l'élément anglais. Encore faut-il ne pas oublier que même dans ces deux diocèses, l'on compte en 1901, 14,921 catholiques canadiens-français et un nombre imposant d'Allemands.

La population des deux provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto s'élève à 364,472 dont 189,608 Canadiens-Français et 174,864 Anglais et autres: soit un surplus de 14,744 en faveur de la nationalité canadienne française.

Il est à noter que ces deux provinces ecclésiastiques, ces deux-là *seules*, (dumtaxat) constituent le champ naturel d'action de l'Université d'Ottawa, tel que l'a démarqué le Saint-Siège lui-même, dans le but évident de protéger l'Université civile de Régipolis et de lui laisser la possibilité d'évoluer normalement. En passant, remarquons une fois de plus comme Rome est bien renseignée sur la situation. Voyons, en présence d'une telle restriction, qui oserait affirmer, la main sur la conscience, qu'elle ait voulu créer une université anglaise à Ottawa, quand il est notoire que ce n'est pas sa coutume de multiplier ou de se ménager les chances de multiplier ces sortes d'institutions, je ne dis pas dans une même province mais dans un même pays.

C'est donc dans les deux provinces ecclésiastiques d'Ottawa et de Toronto qu'il faut se cantonner si l'on désire donner une solution équitable de la question. C'est la déplacer que de sortir de leurs limites. A ceux donc qui raisonnent dans ces conditions, il n'y a rien à répondre que le classique: *nego suppositum et conclusionem*.

Les catholiques irlandais veulent avoir leur Laval: qui leur conteste ce droit? Personne. Seulement, que leur Université Laval se fixe dans leur Québec, c'est-à-dire, dans le milieu

qui lui convient. Pourquoi n'utilisent-ils pas leur Régiopolis ? Pourquoi n'essaient-ils pas de développer le Collège de Saint-Michel de Toronto, au lieu de dépenser leurs meilleures ressources dans une querelle qui tournerait au détriment des âmes, violerait la justice et déchirerait les pactes civils et catholiques, s'ils triomphaient ?

En vérité, de quoi peuvent-ils se plaindre ? Ils réclament à grands cris une formation nationale, entendez, à l'anglaise. Ils possèdent des maisons d'éducation et ils ne s'en servent pas. L'argent des catholiques canadiens-français a fondé une université à Ottawa où ils reçoivent un cours classique complet qui leur est servi par des professeurs de leur mentalité et de langue anglaise; ils ne sont pas encore satisfaits. Mais enfin, est-ce que le beau zèle dont ils font retentir le pays, presque l'Europe entière et assurément Rome, ne cacherait que le secret désir d'écraser les Canadiens-Français ? jusqu'à présent, nous nous sommes refusés de le penser. Je me trompe de le dire tout haut, mais ça ne tardera guère, si ces bons messieurs continuent à vouloir nous ravir nos biens nationaux.

C'est Achab que la convoitise aveugle.

IV

Nous allons maintenant par condescendance pour nos adversaires déplacer la question: nous l'envisagerons au point de vue de la province d'Ontario. Aux deux provinces ecclésiastique d'Ottawa et de Toronto, il faut ajouter celle de Kingston: Kingston, Peterboro, Sault-Sainte-Marie, Alexandria. Dans le diocèse du Sault-Sainte-Marie, les catholiques de langue anglaise sont à peine le cinquième ($\frac{1}{5}$); dans celui d'Alexandria à peine le tiers ($\frac{1}{3}$). La population catholique des trois provinces ecclésiastiques situées dans l'Ontario atteint le chiffre de 481,294 dont 236,144 Canadiens-Français et 245,150 Anglais, Irlandais et autres. Ces autres, d'après le recensement de 1901, sont au nombre 53,167 (seulement dans l'Ontario), dont 40,000 Allemands. Il reste donc 191,983 catholiques d'origine anglaise, irlandaise et écossaise contre 236,144 Canadiens

Français: soit une majorité de 44,161 en faveur de l'élément français.

L'on dira peut-être que la population globale des catholiques de langue anglaise et d'origine étrangère l'emportant sur celle des Canadiens-Français, le problème ainsi considéré se déplacent à l'avantage des catholiques de langue anglaise. Il n'en est rien. *Mathématiquement* parlant, il manque, il est vrai, aux Canadiens-Français 9,006 unités pour égaler le nombre de tous les autres catholiques réunis; malgré cela, nous affirmons qu'ils sont *pratiquement*, la majorité. Car enfin, les 7,718 Sauvages, les 5,233 Italiens, les 216 Belges, soit 13,000 Catholiques, que l'on trouve dans l'Ontario seulement, d'après le recensement de 1901 ne comptent pas beaucoup, j'imagine, dans l'église dirigeante de la province.

Ces pauvres enfants des bois, ces nouveaux venus, quel concours actif apportent-ils dans l'organisation et la création des œuvres catholiques? Et puis, ce calcul repose sur le recensement de 1901; or l'on sait que l'élément irlandais et anglais décroît tandis que l'élément canadien-français monte rapidement. En outre, qui a jamais enseigné que les minorités une fois réunies, si toutefois il est permis de dire qu'un Irlandais, un Allemand et un sauvage font trois Irlandais, ont le droit de dépouiller le groupe le plus puissant et le mieux organisé? Enfin, est-ce que notre titre de premier possesseur et les garanties de la constitution ne nous donnent pas la préséance sur les immigrants, si honorables soient-ils, nouvellement débarqués au pays?

V

L'on objectera peut-être encore que la population canadienne-française, telle que mentionnée, compte un certain nombre de fidèles de la Province de Québec. Nous limiterons sans crainte notre calcul à la *seule* province *civile* d'Ontario. En effet, si en 1901, les catholiques d'origine anglaise, écossaise, irlandaise s'élevaient à 178,466, tandis que nous ne sommes que 158,671, aujourd'hui nous l'emportons; car grâce à Dieu et à la ténacité de nos traditions ancestrales, l'immense majo-

reté de la population canadienne-française d'Ontario est encore catholique. Or, cette population atteint *au moins* deux cent mille âmes.

Les raisons qui ont été apportées au paragraphe quatrième (IV) pour expliquer le sens de notre majorité s'appliquent très bien ici. Elles seraient singulièrement renforcées, si l'on établissait une comparaison entre les œuvres catholiques canadiennes-françaises et celles des catholiques irlandais. Sans contredit, les premières éclipsent passablement les secondes. Les travaux de la dernière année publiés dans les journaux et les revues ne laissent subsister aucun doute à ce sujet dans les esprits droits.

Ainsi en se basant sur la population catholique soit de l'archidiocèse d'Ottawa, soit de la province ecclésiastique d'Ottawa, soit des deux provinces ecclésiastiques d'Ottawa, de Toronto, soit des provinces ecclésiastiques d'Ottawa, de Toronto, et de Kingston, soit enfin de la province civile d'Ontario, l'on ne peut affirmer honnêtement la convenance d'Ottawa comme centre éducationnel exclusivement ou principalement anglais, puisque, à tous ces points de vue, la majorité absolue ou raisonnablement entendue est canadienne-française.

B.—Où l'on confirme la thèse canadienne-française.

On est prié de remarquer les premiers mots du titre: *où l'on confirme*. Il nous semble que tout ce qui a été dit jusqu'ici a démontré solidement la thèse canadienne-française, mais nous ne croyons pas inutile de l'étayer maintenant d'une façon plus directe et plus positive. Nous disons donc que la conservation de l'Université d'Ottawa selon la nature de sa fondation est nécessaire à la race Canadienne-Française et à l'Eglise dans l'Ontario.

Au point de vue national.—Il n'y a pas encore trente ans, nous n'étions que cent mille dans cette province; aujourd'hui nous sommes au moins deux cent mille. Certaines revues bien renseignées disent deux cent huit mille. La partie que l'on nomme le Nouvel Ontario sera vraisemblable-

ment acquise à l'influence française si ceux qui sont chargés par leur position sociale et leurs talents de veiller au développement de leur race dans cette partie du pays le veulent avec constance. C'est un dire général et la crainte du protestantisme : une grande partie de la province d'Ontario deviendra canadienne-française. L'excellent système de colonisation mis en vigueur par les hommes d'affaires qui gouvernent la province, attirent constamment notre peuple vers les terres du Nouvel Ontario. A cette immigration, qui se continuera encore quelque temps, il faut ajouter l'augmentation rapide et naturelle de notre nombre par la fécondité de nos excellentes familles canadiennes. Déjà nous disposons de la majorité en cinq comtés et bientôt dans onze autres.

Au point de vue catholique.—C'est une vérité d'expérience, aux Etats-Unis et au Canada, pour le plus grand nombre des nôtres, la perte de la langue entraîne la perte de la foi. " Encore que cela semble étrange, si l'on réfléchit que la langue est le véhicule des idées, des sentiments et des aspirations, l'on comprendra sans peine qu'en adoptant l'idiome d'une nation hérétique, qui ne manque ni d'éclat ni de prestige, l'on subisse un choc psychologique qui désagrège lentement, mais presque fatalement, les convictions religieuses ". Cette perte est d'autant plus déplorable qu'elle affaiblit l'élément même qui est la force du catholicisme dans l'Ontario. Les Irlandais avouent que 75 pour cent des catholiques de leur nationalité ont perdu la foi dans les petits centres ontariens. Précisons. Le nombre des catholiques de langue anglaise a décréu de 1891 à 1901 dans les provinces ecclésiastiques anglaises de Kingston et de Toronto, de 4,257 unités. Précisons encore. Les diocèses de London et d'Alexandria ont diminué dans le même temps de 7,993 catholiques de langue anglaise ; celui du Sault-Sainte-Marie, de 1901 à 1904, d'après le recensement des curés et des missionnaires de 372.

Par contre, voici notre marche progressive ; Ottawa, London et Alexandria, de 1881 à 1901, accusent une augmentation de 61,900 ; le Sault-Sainte-Marie, de 1901 à 1904, de

5,477. Mgr Cleary avouait lui-même à la Propagande, en demandant l'érection de la province ecclésiastique de Kingston (1889) que, sans l'influence des catholiques de langue française, la population catholique de son diocèse aurait subi une diminution bien autrement déplorable. Ce sont donc les catholiques de langue française qui empêchent le catholicisme de décroître dans la province d'Ontario. Non-seulement ils le maintiennent ; mais encore ils en constituent le groupe le plus nombreux : nous l'avons vu. L'avenir, un avenir brillant est à nous en cette partie du pays, si seulement nous le voulons.

Un groupe aussi imposant n'a-t-il pas droit à un établissement d'éducation supérieure ? S'il ne le possédait déjà, les orangistes, les protestants, les catholiques irlandais entreprendraient tout pour l'empêcher de l'obtenir. Ce n'est pas de l'invention. Il nous a été donné d'entendre le concert discordant des journaux jaunes et du "Catholic Register" de Toronto ligués contre nos justes réclamations. Pas plus, cependant, dans l'Ontario qu'ailleurs, on ne pourra sauvegarder notre peuple sans une institution d'enseignement supérieur où la classe qui désire s'instruire ira puiser, avec la connaissance de sa langue et de son idéal, les principes chrétiens. Notre jeunesse serait-elle obligée de fréquenter une institution catholique irlandaise ? En perdant sa mentalité, elle perdra aussi la foi. Le livre qui sera publié prochainement sous les auspices du Comité permanent du Congrès d'éducation des Canadiens-Français d'Ontario le démontrera abondamment. Fréquentera-t-elle une université anglaise protestante ? Sa foi minée lentement s'étiolera, périra et avec elle sa langue. L'existence de notre peuple dépend à la fois de sa langue et de sa croyance, ces deux cœurs qui le vivifient et le rendent doublement vulnérable. Quelque soit celui que l'on blessera, le résultat final sera le même : Sa disparition comme groupe distinct dans Ontario, avec, pour conséquence, l'amointrissement du catholicisme dans cette province.

On a dit que nos jeunes gens pouvaient suivre les cours de Laval. Sans doute, c'est possible. Mais on s'instruit de préférence chez soi surtout lorsque des avantages spéciaux sont attachés au "Home" qui ne se trouvent pas à l'étranger. Les nôtres ont besoin de la connaissance de l'anglais pour gravir l'échelle sociale en terre ontarienne. Par conséquent, ce n'est pas à Québec ni à Montréal qu'ils doivent recevoir leur instruction.

Ce qu'il importe souverainement, c'est donc de sauver du naufrage l'œuvre des Guigues, des Duhamel et des premiers Oblats de Bytown, afin d'assurer au groupe canadien-français d'Ontario le grand bienfait d'une éducation nationale. Ce sera le conserver à notre race et à la religion et consolider l'œuvre de l'Église dans le Haut-Canada.

DEUXIEME PREUVE

A.—Où l'on continue à démolir les prétentions irlandaises.

Avant d'entreprendre le développement de ce nouvel argument, nous nous croirions obligés de demander l'indulgence de nos lecteurs, si nous n'avions la certitude qu'ils imputeraient aux termites qui nous rongent les ratiocinations qui vont suivre. En effet, c'est ratiociner que de continuer à démontrer ce qui saute aux yeux : la nature de l'Université d'Ottawa et l'orientation qu'il lui faut donner, vu son milieu social, ressortent clairement de tout ce qui a été dit dans les pages précédentes. Toutefois il reste, pour soutenir les prétentions irlandaises, un dernier étai. Nous voudrions l'éprouver à son tour. Pour cette raison, à moins que nous nous méprenions fort, il ne sera pas trop désagréable de nous lire encore un peu. Qui sait que les logiciens, les probes par excellence qui nous combattent dans l'ombre sont—oh ! assurément ils l'ignorent—des Byzantins ? Eh bien ! oui, des Byzantins. Vous l'allez voir.

Donc nos tenants de l'anglicisation prétendent que la ville d'Ottawa est de droit le centre éducationnel anglais préci-

sement à cause de son titre de capitale. Voici leur argumentation.

Le Canada est une colonie anglaise ; donc, dans ce pays, l'avenir est au catholicisme anglais. Ottawa est la capitale du Canada ; donc elle doit être le siège de ce catholicisme anglais, et cela immédiatement : c'est mauvaise tactique que d'étayer un ordre de choses destiné à disparaître ; le plus sage, c'est de hâter sa destruction. ”

L'argument dénote pour le moins un sens apostolique curieux ; mais, sans nous occuper de ses auteurs, disséquons-le un peu lui-même.

Premièrement. Le Canada est la colonie d'une métropole anglaise ; donc, dans ce pays, l'avenir est au catholicisme anglais. En d'autres termes : fils de Champlain, votre belle-mère est anglaise ; donc, c'est d'elle que vous devez apprendre, et dans sa langue, votre catéchisme catholique. Ce n'est pas trop mal pour une marâtre protestante ! Rire à part, il m'est avis que, en général, pour inférer d'un tel antécédent un tel conséquent, il est nécessaire de distinguer et de distinguer encore. Nous nions dans l'application présente la légitimité de la conclusion : car la conséquence repose sur un préjugé historique.

De ce que le Canada est colonie de l'empire britannique conclure que l'avenir de l'Eglise canadienne dépend de l'anglicisation de son catholicisme, c'est évidemment vaticiner la disparition de la race française en Amérique. Il n'y a pas beaucoup d'indices sur lesquels on puisse baser un tel avancé. Le peuple qui a su résister aux persécutions sanglantes, aux hostilités sournoises des vainqueurs, alors qu'il n'était qu'une poignée, n'a rien perdu de sa vigueur ; le réveil qu'il nous est donné de contempler actuellement n'indique pas précisément qu'il est menacé de mort prochaine. Avant d'abandonner la voie tracée par les enseignements de l'histoire pour s'aventurer dans une route toute différente, il faudrait bien savoir si nos voyants s'instruisent à l'école du Saint-Esprit, ou s'ils ne sont pas du nombre de ceux qui prophétisent en leur nom et pour leurs seuls intérêts.

Du reste, qui sera l'apôtre du catholicisme anglais ? L'Angleterre ? Mais depuis plusieurs siècles, l'Angleterre a toujours compté parmi les plus ardents propagateurs du maçonisme et à cette heure où elle enferme ses colonies dans le réseau de l'impérialisme, elle noue des alliances avec les gouvernements ennemis de l'Eglise : La France et l'Italie. Les catholiques anglais ? De longtemps leur zèle aura assez à faire dans le Royaume-Uni. Les catholiques irlandais du Canada ? Le penser est une ironie. Si l'on en croit les sociologues qui ont cherché à déterminer le rôle des races dans l'œuvre divine de l'Eglise, il semble, " tel que l'histoire le constate, d'une manière générale, que, ni la sainteté, ni les connaissances théologiques n'ont fait de Saint-Gall, de Saint-Kilian, *d'aucun missionnaire irlandais*, de véritables organisateurs. Déjà le rapide tableau de leur œuvre a pu nous le persuader. Elle méritait vraiment d'être jugée comme il suit par le cardinal Hergenroether : Essais isolés, inconsistants, auxquels manquait l'unité de direction et une base solide". (M. B. Schwalm, des Frères Prêcheurs cité par la REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ, Septembre, 1909.)

C'est un fait incontestable : en Amérique, les Irlandais ne conservent pas leurs fidèles. Quant à ce qui concerne le Canada, la vérité de cette affirmation ressortira du présent mémoire. Je ne puis toutefois omettre un détail vu son actualité. D'après le recensement de 1901, les catholiques du diocèse de London, Ontario, s'élèvent à 59,384, dont 28,281 Canadiens-Français et 31,103 Irlandais et autres. D'après le " Catholic Directory " de Toronto, 1910, les catholiques du même diocèse sont au nombre de 57,500, dont 31,100 Canadiens-Français et 26,400 Irlandais et autres. Donc les Canadiens-Français ont augmenté de 2,819, les Irlandais diminué de 4,703.—Pour ce qui est des Etats-Unis, voici ce qu'écrivait, il y a pas longtemps, Monsieur l'abbé Kelley, le président de la " Church Extension Society " : " Après 60 ans d'immigration des pays catholiques de l'Europe, nous n'avons aux Etats-Unis que 12 à 15 millions de catholiques,

quand les statistiques démontrent que nous devrions en avoir 30 millions."

Si l'on en croit l'annuaire catholique de Milwaukee, en 1909, il y a une perte de 270,000 catholiques aux Etats-Unis. Le fait est consternant. Nous nous affligeons avec nos frères irlandais : car les transfuges portent dans le camp ennemi un caractère qui est le nôtre. Mais enfin nous ne pouvons ne pas protester contre leurs envahissements et abandonner l'Eglise canadienne à leurs mains.

Il n'est donc pas encore bien clair que l'avenir soit au catholicisme anglais au Canada.

Deuxièmement. Ottawa est la Capitale du Canada ; donc elle doit être le siège du catholicisme anglais.

Il y a ici une erreur en matière disciplinaire. L'institution divine du Christ ne repose pas sur les combinaisons fragiles de la politique humaine. On ne saurait trop protester contre cette façon de raisonner qui consiste à déterminer le rang d'un évêché par le rang politique de la ville qu'il occupe. Les canonistes de Byzance ne raisonnaient pas autrement. Parce que Constantinople était la nouvelle Rome, la capitale de l'empire, il fallait à son patriarche telle juridiction, tel privilège. En serrant le principe, l'on devait fatalement reconnaître le premier rang à l'Eglise byzantine, une fois que Rome tombée au pouvoir des barbares ne mériterait plus le titre de première ville impériale. La suite fit bien voir que les Grecs savaient être logiques.

Aussi bien, jamais plus mauvaise raison humaine ne pouvait être alléguée par nos Irlandais à l'appui d'une cause qui relève du domaine surnaturel.

Il y a une différence, disait Saint-Léon aux grecs ambitieux de son temps, entre l'ordre temporel et l'ordre ecclésiastique ; et le rang élevé d'une église n'a pour cause que son origine apostolique, c'est-à-dire sa fondation par les apôtres. En étendant ce principe, c'est à Québec que revient l'honneur d'être appelée l'Eglise-Mère du Canada puisqu'elle l'a desservi spirituellement seule jusqu'en 1818 et qu'elle a

fondé elle-même les premiers diocèses qui le divisèrent religieusement.

Nous l'admettons volontiers : il convient que le centre d'une église nationale soit la ville gouvernementale du pays à cause de l'influence à exercer et de la protection à obtenir. En fait, c'est ce que nous avons vu un peu toujours et partout chez les nations catholiques. Mais si l'Etat devient hérétique ou athée, s'il ne remplit plus son rôle de protecteur de l'Eglise, ce bouleversement fondamental change considérablement ses rapports pratiques avec la société religieuse. Ceux qui prônent sur tous les toits que la ville d'Ottawa est la capitale d'une colonie anglaise et protestante ne s'aperçoivent donc pas qu'ils la placent au rang des capitales acatholiques et qu'ils détruisent par le fait même le peu de valeur de leur argumentation ? Peut-être est-ce le zèle des âmes qui les pousse à vouloir s'établir dans un centre hérétique ? Certes, un tel mobile les rendrait les imitateurs des apôtres. Mais avant de rêver la conversion du protestantisme, les Irlandais devraient bien veiller à leur propre conservation.

Concédonc que, même dans un pays protestant, il soit convenable de fixer la tête de l'église dans la Capitale. Il y faudra sans doute concentrer les forces vives qui constituent vraiment le catholicisme du pays. Or quels sont ceux qui ont formé et forment encore principalement l'église canadienne ? Les Canadiens-Français. Leur nombre atteint, 1,666,000 tandis que les Irlandais ne dépassent pas 430,000. En fait d'œuvres, ils n'ont pas encore d'émules, voire même de véritables coopérateurs. Ainsi la capitale leur appartient en vertu du principe posé par les catholiques irlandais eux-mêmes. Soit donc Ottawa la capitale religieuse du pays ; mais la capitale du catholicisme vivant, c'est-à-dire du catholicisme canadien-français. Il n'y aura rien à changer ; il ne sera pas nécessaire de **violenter** les fidèles, ni d'intriguer auprès des puissants du siècle et de l'Eglise. Les Canadiens-Français possèdent la capitale absolument par les œuvres catho-

liques, presque complètement par le clergé et aux deux tiers par les fidèles.

Ainsi pas plus en considérant la question par rapport à la Puissance qu'en la restreignant à la seule Province d'Ontario, l'argumentation irlandaise ne résiste à l'examen. Le moyen alors de réclamer une université exclusivement anglaise à Ottawa !

C.—Où l'on continue à confirmer la thèse canadienne-française.

Le même aspect général qui réduit à néant les ambitions de nos adversaires renforcé encore la thèse des Canadiens-Français, tant au point de vue national qu'au point de vue catholique.

Au point de vue national.—Il y a dans la Puissance du Canada quatre groupes français, le groupe des Acadiens, les Canadiens-Français de Québec, ceux d'Ontario et ceux de l'Ouest. Si les Canadiens-Français de Québec dorment en partie, il n'en est pas ainsi des Acadiens et des Canadiens-Français d'Ontario et même, en certains endroits de l'Ouest. Les Acadiens reconquièrent leurs vieilles provinces sûrement. Leur organisation sociale, leur presse, leur garantissent le succès final dans un avenir assez rapproché. Les Canadiens-Français d'Ontario viennent d'ouvrir une ère nouvelle dans la lutte de leurs revendications. Il n'y a pas à le mettre en doute, le Congrès du 18 janvier 1910 portera d'heureux fruits et obtiendra la reconnaissance de bien des droits jusqu'ici méconnus. Sinon, un second congrès, celui de 1912, saura parler avec plus de fermeté et montrer qu'on ne viole pas impunément la Constitution et les lois naturelles et divines qui régissent les peuples. Les Canadiens-Français de l'Ouest se sont comptés lors de la bénédiction de la cathédrale de Saint-Boniface. Stimulés par l'exemple de leurs frères d'Ontario, de même que de leurs co-provinciaux, les Allemands, les Polonais et les métis, qui tiennent leur congrès et récla-

ment avec fierté des écoles catholiques et nationales, ils sauront eux aussi, à leur tour, s'assembler et faire entendre à qui de droit leurs griefs et leurs légitimes revendications. Au moins il faut espérer et au besoin provoquer un tel mouvement.

Le réveil national réel auquel il nous est donné d'assister, fait revivre toutes les nobles ambitions et les espérances de notre race ; une puissance française, commençant sur les bords de l'Atlantique avec les Provinces maritimes acadiennes, occupant la province de Québec, rejoignant par le territoire ontarien-français une partie de l'ouest, avec, pour voisins du sud, les beaux Etats franco-américains de la Nouvelle-Angleterre. C'est un beau rêve, dira-t-on peut-être, mais c'est un rêve appuyé sur la réalité et nous mentirions à notre race, si, au lieu de tout disposer dans le dessein d'arriver à ce but, nous laissons à la Providence seule le soin de délimiter le lopin qui constituera un jour l'héritage de chacune des races qui se disputent le nord de l'Amérique, notre patrie à nous Canadiens-Français.

Au point de vue catholique. — Si notre race est l'apôtre du catholicisme dans l'Ontario, elle l'est aussi dans toute la Puissance du Canada.

“ Chez nous, le catholicisme et la langue française ont toujours été inféodés l'un à l'autre si bien que partout où croît et se développe la race française, le catholicisme croît et s'étend avec elle, et que partout où elle perd son influence, le catholicisme déchoît avec elle ou du moins semble perdre toute sa force d'expansion et de conquête, et réciproquement. C'est le fait patent, indéniable qui s'accuse dans toutes les statistiques officielles. ” (Nouvelle-France, novembre, 1909.)

Je l'ai déjà démontré pour la province d'Ontario, descendons dans les provinces maritimes. De 1881 à 1901, la population catholique anglaise a subi une diminution de 3,646 dans les provinces ecclésiastiques contenues dans les provinces civiles de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Ile du Prince Edouard. Le groupe français, au contraire, a augmenté dans le même temps de 31,966. Supposons que

le mouvement de la diminution et de l'augmentation ait été le même depuis 1901, les statistiques de 1911 devront enrégistrer 159,341 catholiques anglais et 157,644 catholiques français. Là encore, donc, l'avenir du catholicisme est en des mains françaises. Car si, en dépit des tracasseries que l'on sait, le peuple martyr acadien a gagné tant de terrain, que fera-t-il donc quand il aura des évêques de sa nationalité à sa tête ?

Il est inutile de parler de l'Ouest. Les catholiques anglais sont encore trop peu nombreux pour mériter notre attention. Il serait plaisant de dire que les catholiques d'origine anglaise du diocèse d'Ottawa ont augmenté de 1881 à 1901 de 3,305, sous la direction d'un évêque et d'un clergé français.

Je conclus donc et j'affirme, pour la Puissance du Canada comme pour la Province d'Ontario : l'avenir du catholicisme est entre des mains canadiennes-françaises.

En deux mots, voilà notre rêve : que le peuple canadien devienne une nation puissante, qu'il demeure toujours l'apôtre et qu'il soit à l'occasion le défenseur de l'Eglise.

Qu'on nous permette maintenant de rappeler une vérité d'évidence mathématique : négliger sciemment les parties d'un tout, c'est abandonner le tout à la désagrégation, à la ruine. Pour nous qui désirons sincèrement assurer à notre race sa survivance en Amérique, le devoir du moment, c'est par conséquent de fortifier les groupes canadiens-français, de créer ou d'affermir les œuvres provinciales en vue de la nation, en vue de ce que je nommerai la " Confédération Franco-Américaine ".

Fort de ce principe, je dis donc qu'il importe de conserver et de développer la langue et la foi des nôtres dans Ontario, si l'on veut que ce groupe contribue pour sa part à l'accroissement du Canada français et par suite du catholicisme français sur qui repose principalement l'avenir de l'Eglise en Amérique.

Or, pour conserver et développer efficacement et de manière à lui assurer l'avenir un peuple, surtout un peuple exposé

à des dangers constants à cause de son contact quotidien avec une race étrangère, il lui faut des écoles primaires, secondaires et supérieures nationales. Donc pour conserver et développer efficacement et de manière à lui assurer l'avenir notre groupe ontarien, il lui faut des écoles françaises primaires, des collèges classiques, et une université. C'est si évident que les douze cents délégués des 205,000 Canadiens-Français d'Ontario ont résolu de concentrer leurs efforts sur la question des écoles. Il demanderont à la législature provinciale des écoles primaires bilingues officielles. Pour répondre aux besoins de l'instruction secondaire, notre collège classique est là. Pour ce qui est d'une institution supérieure, il y a notre Université civilement et catholiquement destinée spécialement aux Canadiens-Français. Si cette institution n'existait pas, il faudrait tout entreprendre pour la créer, et nous savons fort bien que, dans les circonstances actuelles, aucune manœuvre ne pourrait obtenir un tel bienfait pour notre race dans Ontario. A la difficulté qu'il y aurait d'ébranler la députation anglaise et en majorité protestante, se joindraient les jalouses ambitions de nos frères catholiques irlandais pour qui la charte civile de 1866 qui élève le collège de Régio-polis au rang d'université signifie maintenant prise de possession de l'Université d'Ottawa. C'est donc un devoir pour tous ceux qui s'intéressent à notre accroissement dans Ontario de maintenir intacte notre Université,

Ainsi pour conserver et développer notre groupe dans Ontario, il faut obtenir des écoles primaires bilingues officielles, il faut à notre collège classique toute son importance, il faut utiliser notre Université autant que faire se peut dans son vrai sens, tout prévoir, tout entreprendre pour qu'elle demeure catholique et spécialement, quoique non pas exclusivement, canadienne-française.

Ce système complet d'enseignement assurera l'avenir à notre race et à notre foi dans Ontario ; conséquemment, il accroitra le Canada français, le conservera au catholicisme et lui rendra possible son rôle d'apôtre en Amérique. Au

contraire, n'exigeons pas, ne conservons pas ce qui est requis pour l'enseignement de notre groupe, l'inverse se produira : adieu notre groupe canadien-français d'Ontario et, par suite, les espérances sur une partie de l'ouest isolé ; adieu accroissement du Canada français ; adieu influence de l'Eglise française au Canada et, avec elle, si, nous basant sur l'histoire, nous voulons être logiques jusqu'au bout, adieu la prospérité du catholicisme en Amérique.

Il semblerait étrange à un œil superficiel et peu au courant de la situation que l'avenir de notre race et de notre foi repose sur cette question d'apparence secondaire : l'existence d'une université catholique et spécialement canadienne-française, au Canada central. Les raisons exposées montrent bien, il me semble, la justesse du point de vue et elles ne le corroborent que trop, les efforts secrets et publics déployés par une certaine race pour nous enlever ce poste. Qui ne sait que ces sortes d'ambitions découvrent d'instinct l'endroit où le coup peut être mortel.

Au reste nous ne tenons pas à ce que la perte de l'Université d'Ottawa soit un coup absolument fatal. Il est possible que non : toutes les blessures ne tuent pas ; toutes affaiblissent cependant. Les plaies béantes par où le meilleur de notre âme nationale s'écoule ne sont-elles pas déjà assez nombreuses ? Notre bannissement de l'Université d'Ottawa serait la continuation du dépècement de notre race commencé depuis longtemps par les vainqueurs, continué depuis un quart de siècle par les politiciens persécuteurs, ambitieux ou faibles, secondés aujourd'hui par les Irlandais catholiques. Quand la Province de Québec aura été cernée de tous côtés, ses jours seront comptés.

Assisterons-nous impassibles au complot qui se trame contre notre race ? L'avenir des nôtres et celui du catholicisme dans l'Ontario et dans toute la Puissance exigent la conservation d'une université catholique et française au Canada central, laisserons-nous cette institution passer entre des mains étrangères qui la détourneront de son but et de sa vraie nature ?

TROISIEME PREUVE

Il est une autre considération sur laquelle nous désirons attirer quelque peu l'attention.

Le Canada est réellement, par droit de fondation et par droit de conquête, un pays bilingue, un pays qui reconnaît dans sa constitution comme langues officielles : la française et l'anglaise. Qu'il ait des institutions scolaires exclusivement françaises, exclusivement anglaises, rien d'étrange en cela : la diversité de sa population le requiert.

Les relations entre deux races appelées à vivre ensemble sans se fusionner demandent qu'une partie du clergé, du monde politique et commercial parle les deux langues. L'ostracisme de l'un ou de l'autre mettrait dans un état de souffrance le ministère des âmes et l'administration de la chose publique.

Si le Canadien-Français, pour répondre à la nécessité qu'il y a d'apprendre l'anglais, fréquente une maison d'éducation anglaise, il sera privé de sa formation raciale. Ainsi du jeune homme de langue anglaise s'instruisant dans un établissement tout à fait français. N'est-ce pas alors une sorte de nécessité sociale pour un pays comme le nôtre de posséder des institutions d'enseignement bilingue où se donnent à la fois une éducation française et une éducation anglaise, c'est-à-dire, où un certain nombre d'élèves de chaque groupe ethnique peuvent recevoir l'entraînement qui leur est propre et acquérir en même temps l'idiome étranger sans courir les risques d'entamer sérieusement leur mentalité ?

A quoi sert de se le dissimuler ? La fréquentation d'un collège anglais offre de réels et de sérieux dangers aux Canadiens-Français. L'étroitesse et le fanatisme irlandais à leur égard ne sont pas de nature à les rassurer. La race qui refuse aux Acadiens un évêque de leur nationalité, qui détient contre la justice les diocèses du Sault-Sainte-Marie, d'Alexandria, de Burlington, de Portland, qui essaie de s'emparer de l'archidiocèse d'Ottawa et de détourner au profit de son égoïsme,

de ses jalousies et de ses ambitions l'Université catholique et française de la capitale du Canada, n'accordera jamais à nos jeunes gens dans une maison où elle sera maîtresse ce qu'ils sont en droit d'exiger, afin de se développer et de se cultiver dans le sens de leur type naturel. Le voulut-elle, on pourrait douter qu'elle le puisse.

Les catholiques irlandais du pays n'ont rien fait jusqu'à ce jour pour la cause de l'éducation. Un peu de statistiques fera ressortir la portée de notre déclaration. Nous cueillons ces données dans le Canada ecclésiastique de 1910.

I

PROVINCE D'ONTARIO

1. Archidiocèse de Toronto. Collège de Saint-Michel. Professeurs : 13 Pères et 4 laïques ; 277 élèves dont 150 pensionnaires.
2. Diocèse de London. Collège l'Assomption, Sandwich. Professeurs : 9 Pères. Le nombre des élèves n'est pas indiqué. En 1902, il était de 150.
3. Diocèse de Hamilton. Collège Saint-Jérôme, Berlin. Professeurs : 11 Pères. En 1902, 100 élèves.
4. Archidiocèse de Kingston. Collège de Régipolis. Professeurs : 4 prêtres, élèves 100.

Il est à remarquer que l'établissement de Saint-Michel de Toronto, qui remonte à 1851, est dû à Monseigneur de Charbonnel, un Sulpicien français promu au siège de cette ville en 1850. Dès 1852, le nouveau collège est confié à une Congrégation venue d'Europe, la Congrégation des Prêtres de St-Basile fondée par Monseigneur Daviau en 1822 et dont la maison-mère est à Annonay dans l'Ardèche, en France. Ce sont des Pères de cet Institut qui dirigent aussi le collège de Sandwich. Quant à celui de Berlin, il est en des mains allemandes, des religieux de la Résurrection débarqués au pays en 1857, sur demande d'un évêque français, Mgr de Charbonnel. Il

reste Régipolis. Là, nous sommes en pleine terre irlandaise. Or en 1902, les élèves sont au nombre de 56. En 1910, ils atteignent le chiffre fabuleux de 100 et 4 professeurs constituent le corps enseignant.

II

PROVINCES MARITIMES

1. Archidiocèse d'Halifax.
 - (a) Collège-Université Sainte-Anne, Church Point. Professeurs : 16 Pères et 4 laïques.
 - (b) Collège Sainte-Marie, d'Halifax. Professeurs : 3 Prêtres et 2 laïques.
2. Diocèse de Saint-Jean.
Collège-Université Saint-Joseph. Professeurs: 20 religieux élèves 200.
3. Diocèse d'Antigonish.
Collège Saint-François-Xavier. Professeurs 7.
4. Diocèse de Chatham.
Collège du Sacré-Cœur, Caraquet. Professeurs. 19 religieux.
5. Diocèse de Charlottetown.
Collège de Saint-Dunstan. Professeurs 6.

Or Memramcook a été fondé en 1864 par les religieux canadiens-français de la Congrégation de Sainte-Croix. Church Point fondé en 1891 et Caraquet en 1899 appartiennent à la Congrégation si française des Eudistes. Les trois autres Collèges, à l'existence précaire, si l'on en juge par leur personnel, sont dirigés par des prêtres irlandais ou d'origine anglaise.

III

PROVINCE DE L'OUEST

Il n'y a guère que le collège de Saint-Boniface. Il est l'œuvre des Pères Oblats et des Pères Jésuites canadiens-français. Pour être complet, disons que New-Westminster et Saint-

Albert doivent à la Congrégation des Oblats leurs modestes collègues.

Voilà le bilan des éducateurs irlandais: Regiopolis de Kingston, Sainte-Marie d'Halifax, Saint-François-Xavier d'Antigonish, St-Dunstan de Charlottetown. Vraiment nous ne nous sentons pas le cœur de comparer ces établissements maigrelets aux collègues florissants canadiens-français.

Nous ne voulons rien enlever aux Irlandais. Ce sont eux qui dirigent aussi Saint-Michel de Toronto et Sandwich. Faut-il attribuer la prospérité, d'ailleurs *fort médiocre*, de ces établissements, au fait que le souffle français anime les membres de la Congrégation qui en a la charge ?

Certains fils de l'Irlande vous diront: vous aimez les victoires faciles. Vos œuvres l'emportent de beaucoup sur les nôtres; mais oubliez-vous que vous nous avez précédés de 250 ans dans le pays? Non, nous ne l'oublions pas du tout. Si toutefois vous désirez que nous couvrions du silence votre infériorité, dites à vos meneurs de ne pas crier sur tous les toits que vous constituez presque toute l'Eglise du Canada, que vous êtes sa force et son unique espérance. Ne blessez pas la vérité historique et soyez sûrs que nous ne nous flatterons pas de succès qui, après tout, n'en sont pas, puisque "à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire".

Voici maintenant un aperçu assez exact des collèges canadiens-français de la Province de Québec basé sur le "Canada ecclésiastique de 1910" et sur les annuaires publiés par ces différents établissements d'éducation.

I

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC

1. Petit Séminaire de Québec.

Professeurs : 28 prêtres ; 12 ecclésiastiques.

Elèves : 650.

2. Collège Notre-Dame de Lévis.

Professeurs : 26 prêtres ; 10 ecclésiastiques.

Elèves : 600.

3. Séminaire Saint-Joseph, Trois-Rivières.

Professeurs : 15 prêtres.

Elèves : 298.

4. Séminaire de Rimouski.

Professeurs : 10 prêtres.

Elèves : 211.

5. Séminaire de Chicoutimi.

Professeurs : 17 prêtres.

Elèves : 250.

6. Séminaire de Nicolet.

Professeur : 20 prêtres.

Elèves : 320.

7. Collège Sainte-Anne de la Pocatière.

Professeurs : 24 prêtres ; 15 ecclésiastiques.

Elèves : 370.

II

PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL

1. Petit Séminaire de Montréal.

Professeurs : 21.

Elèves : 340.

Les élèves du cours philosophique ne sont pas compris dans ce nombre.

2. Collège Saint-Laurent.

Professeurs : 16 Pères, Religieux de Sainte-Croix.

6 Frères, Religieux de Sainte-Croix. Des maîtres laïques.

Elèves : 474.

3. Séminaire de Sainte-Thérèse.

Professeurs : 23.

Elèves : 340.

4. Collège de l'Assomption.
Professeurs : 16.
Elèves : 350.
5. Collège Bourget.
Professeurs : 24 Religieux, Clercs St-Viateur, dont
11 prêtres.
Elèves : 300.
6. Collège de Valleyfield.
Professeurs : 19 prêtres aidés par des ecclésiastiques
Elèves : 250.
7. Séminaire de Joliette.
Professeurs : 9 Pères, Clercs St-Viateur ; autres reli-
gieux non prêtres ; 6 prêtres séculiers.
Elèves : 320.
8. Séminaire de St-Hyacinthe.
Professeurs : 29 prêtres.
Elèves : 328.
9. Séminaire de Sherbrooke.
Professeurs : 13 prêtres.
10. Collège Sainte-Marie de Monnoir.
Professeurs : 17.
11. Collège Ste-Marie.
Professeurs : 20 Religieux Jésuites.
12. Collège Loyola.
Professeurs : 9 Religieux Jésuites dont 5 de langue
anglaise.

Nous tenons à dire que ces statistiques ne sont pas d'une exactitude rigoureuse, surtout quant à ce qui concerne le nombre des professeurs, le "Canada ecclésiastique" ne précisant pas suffisamment. Toutefois il nous semble que nous avons

préféré demeurer en-deça plutôt que de nous placer au-delà de la vérité. Nous ferons remarquer encore que toutes ces maisons d'enseignement ne comptent pas un siècle d'existence, sauf les Séminaires de Québec, de Montréal et de Nicolet.

Les craintes *légitimes* des Canadiens-Français conçues à l'égard des éducateurs irlandais exposées, la comparaison entre les collègues de langue française et les collègues de langue anglaise faite, que conclure sinon qu'il ne serait pas sage de confier notre jeunesse à des maîtres irlandais, étroits dans leurs vues et incompetents dans l'œuvre si délicate de l'enseignement. Nous ne le voulons pas; nous devons ne pas le vouloir.

Et cependant c'est une nécessité sociale pour un grand nombre des nôtres de connaître parfaitement la langue anglaise ? Dispensons-leur nous-mêmes cette connaissance, afin d'être bien certains que la dose infusée ne sera pas trop forte ou que l'antidote les préservera de l'anémie et de la déchéance.

La maison existe qui peut rendre ce service, si nous la protégeons contre la convoitise de nos ennemis. Il suffirait d'une croisade de presse entreprise dans le dessein de faire connaître la véritable nature de l'Université et, de tous les coins de l'Ontario, du Canada, du Nord-Américain, nous arriveraient des étudiants qui désirent recevoir une éducation canadienne-française tout en apprenant l'anglais. Quelle œuvre nous accomplirions ! Nous sauverions la mentalité de cette jeunesse en même temps que nous lui procurerions, l'arme dont elle se servira lorsque l'heure des grands combats de la vie aura sonné.

Oui, l'Université d'Ottawa est réellement une institution que la Providence a fait surgir pour la préservation et l'avancement de notre race et il semble que le moment soit venu de dévoiler au grand public ce qu'elle est par nature et les services qu'elle peut rendre à la cause française dans la Confédération, même à la cause "franco-américaine" dans tout le Nord de l'Amérique.

CONCLUSION

Voilà le passé et l'orientation de l'Université d'Ottawa.

L'esprit des fondateurs, les chartes civiles et le Bref apostolique interprétés à la lumière des faits font de l'Université d'Ottawa une institution d'enseignement supérieur principalement canadienne-française. C'est la première partie de notre travail.

Ni par la position qu'elle occupe dans le Haut-Canada, ni à cause de son titre de capitale d'une colonie de l'Angleterre, Ottawa ne réalise les conditions d'un centre éducationnel anglais. Au contraire, les intérêts des nôtres et du catholicisme dans Ontario, dans toute la Puissance, la nécessité sociale qu'il y a pour nous d'apprendre l'anglais vu notre infériorité numérique dans la Confédération exigent impérieusement que l'Université d'Ottawa se développe dans son sens naturel. C'est la seconde partie.

A notre grande tristesse, il faut bien l'avouer : le français banni pendant un temps de cette institution y est rentré de force et demeure toujours l'intrus contre lequel toutes les attaques possibles sont permises. La cause de cet état déplorable, ne serait-ce pas que notre peuple, celui surtout qui devrait bénéficier immédiatement des avantages de l'Université, en ignore la vraie nature. S'il la connaissait, il y a beau temps qu'il aurait mis à leur place les ravisseurs de son patrimoine. Le problème de l'Université subsistera tant que la vérité ne sera pas devenue domaine public.

D'aucuns prétendent, et des plus distingués par leurs talents et leur position dans la société, que nous avons assez du silence devant le mensonge qui fausse nos questions, du fléchissement en présence de l'arrogance qui intrigue continuellement. Ils vont jusqu'à dire que les dévouements quelque peu combattifs voient leurs efforts se briser infailliblement sur des résistances que demande, dit-on, la paix, comme si la paix qui n'est autre chose que "la tranquillité dans l'ordre" pouvait venir d'un conciliatorisme outrancier.

Ce sont là de graves avancés que nous reproduisons à titre de renseignements, sans les discuter, les abandonnant, s'ils valent quelque chose, aux méditations personnelles de ceux qui, ayant à cœur la cause canadienne-française, étudient, afin de les éviter, les fautes de tactique qui pourraient la compromettre.

Quant à nous, les craintes que nous partageons avec un grand nombre au sujet de l'Université d'Ottawa, craintes qui provoquent parfois nos larmes, parfois des sursauts de colère, s'apaisent lorsque nous pensons que le sort de cette Institution dépend de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée et particulièrement des Oblats canadiens-français de la " province du Canada ". Les Congrégations disposent de moyens puissants d'action; elles n'ignorent pas, dès lors qu'elles se consacrent à l'œuvre de l'éducation, qu'elles sont les mandataires des parents et de l'Eglise; leurs vertus morales sont à la hauteur de leurs principes; ni les hommes, ni les bénédictions célestes ne leur manquent. On peut donc compter qu'elles se dévouent avec succès aux causes dont elles sont chargées, qu'elles les défendent au besoin et les conservent à la patrie ou au coin de la patrie qui met en elles sa confiance.

Tel est le motif fondamental de notre espoir et il n'est pas vain. La justice triomphe quand les hommes ne manquent pas aux causes justes.

Et voilà. En songeant aux principes qui ont guidé les fondateurs de l'Université d'Ottawa, au milieu où pourrait rayonner son influence bienfaisante, la persuasion, la certitude que cette œuvre, pour se développer normalement, devait s'orienter davantage vers l'élément canadien-français, grandissait en mon esprit. Il m'a semblé que ce ne serait pas travail inutile de grouper en un faisceau, que je n'ai pu hélas ! rendre aussi lumineux que je le conçois, toutes les raisons qui militent pour cette cause.

Aucune amertume n'a été mêlée, au moins volontairement,

au raisonnement. Il m'en coûterait de ne pas respecter la race qui porte de si glorieux stigmates. Si son besoin d'expansion n'allait pas jusqu'à vouloir s'emparer de notre héritage, je me bornerais à admirer son histoire en terre d'Europe.

Bureau du Grand Trunk à Londres

Une partie des magnifiques Quartiers Généraux construits récemment par le Grand Tronc sur Cockspur Street, à Londres, est affectée au Bureau qui fournira les informations sur le Canada. Le "Standard of Empire" l'appelle "Une nouvelle Embassade Commerciale Canadienne."

Au-dessus des bureaux principaux du Grand Tronc des pièces spacieuses ont été aménagées pour ce travail. Là les visiteurs peuvent se reposer, lire les nouvelles de l'Empire, poser des questions et recevoir des renseignements sur le Canada.

Sur les murs sont pendues des peintures splendides montrant les progrès réalisés par les hommes qui bâtissent la nouvelle nation du nord

CHOSSES PRATIQUES

Examinez la date inscrite sur la bande de la REVUE. Si elle n'est pas le 30 AVRIL 1911, c'est que votre abonnement n'est pas payé. Vous nous rendrez service en nous envoyant sans délai tout montant dû.—L'ADMINISTRATION.

Canadiens-Français et Chevaliers de Colomb

II

A propos d'organisation nationale

Il y a des gens qui attendront d'avoir de l'eau jusqu'aux sourcils avant de croire qu'ils peuvent se noyer. C'est le cas du brave Chevalier de Colomb qui, il y a une couple de jours, nous faisait certaines observations sur notre article du mois dernier et nous demandait si nous allions publier prochainement quelque document sensationnel au sujet de sa société. Ce monsieur, assurément, a passé la période où un homme est encore susceptible de se rendre à la force d'un raisonnement, de dégager comme il convient une question nationale de la foule des petits intérêts, des secrètes ambitions ou des appétits avilissants qui, dans notre pays et dans un certain monde, inspirent tant d'actes étranges.

Est-ce la réaction de nos mœurs politiques sur nos habitudes sociales? On ne saurait trop dire. Il faudra probablement attendre le règlement final des régimes qui nous mènent,—et plaise à Dieu que cela se fasse sans une catastrophe!—pour mesurer toute la profondeur du mal causé à notre race par les idées d'asservissement injectées, comme un poison, dans le sang de notre peuple par les "arrivistes" et les "faux jetons" de notre organisation nationale. Ce jour-là n'est pas loin, et il nous fera voir comment ceux qui ont été au milieu de nous les apôtres d'une politique de compromission et de défaite ont formé une génération d'hommes prêts à livrer sans bataille des principes et des idéaux pour lesquels nos ancêtres versaient leur sang et bravaient la mort.

On a développé ce sentiment égoïste qui fait mesurer toutes les questions selon qu'elles affectent, pour le mieux ou pour le pire, les intérêts particuliers des individus. Et on a développé ce sentiment à ce point que, depuis des années, la

Province de Québec ne ressent même pas la répercussion des luttes patriotiques soutenues au dehors par la moitié de ses enfants. (1) Et il ne faudrait pas remonter plusieurs législatures en arrière pour retrouver sur les lèvres de nos députés ou de nos ministres provinciaux les paroles amères et répudiatrices qui saluèrent, il y a cinquante ans, la première émigration des nôtres vers la Nouvelle-Angleterre.

Le cosmopolitisme nous a épaissi le sang; et c'est pour cela qu'à deux ou trois époques décisives de notre histoire contemporaine on nous a vus enchaînés comme un troupeau d'esclaves au char de ce que notre politique a produit de plus opportuniste et de moins courageux. Et c'est pour cela aussi que, transportant sur tous les points de notre activité sociale, le mode de raisonner qui nous a rendus la proie facile des politiciens, nous avons perdu peu à peu le sens de nos devoirs envers la grande collectivité canadienne-française, et que nous croyons avoir fait toute notre part dans l'œuvre nationale du moment que nous pouvons donner à notre vanité la lâche excuse de n'avoir pas trahi consciemment les causes saintes. Cette mentalité n'a pas échappé à ceux qui nous environnent, qui ont été placés à nos côtés par la conquête,

(1) Témoin le bout d'article suivant cueilli dans le "Canada" du 8 juin 1910, un des plus humiliants que nous ayons jamais lu dans une publication canadienne-française :

"Sans doute, nous devons affirmer nos droits; mais n'est-il pas prudent de considérer, avant d'en exiger, de par la loi, le plein et absolu exercice, s'il n'y a pas danger de produire, sur un autre point du territoire du Canada où nous sommes en minorité, une réaction dont quelques-uns des nôtres pourraient souffrir?"

"Nos compatriotes d'Ontario qui ont obtenu la tolérance de l'enseignement du français dans leurs écoles, ne sont-ils pas exposés à souffrir de cette réaction?"

"Si, se donnant pour prétexte, la conduite des Canadiens-Français dans Québec, nos concitoyens de langue anglaise d'Ontario se mettaient en tête d'exiger de par la loi, le droit total de leur langue dans leur propre province, nous serions peut-être en posture douteuse pour faire appel à leur tolérance.

"Nous ne croyons pas que nos co-religionnaires irlandais d'Ontario se prêtent à une œuvre de représailles de ce genre; ils n'ont aucun grief contre nous; mais, s'il leur en prenait la fantaisie, avec l'influence que leur donne leur communauté de langage avec les protestants, il est bien probable qu'ils y réussiraient.

"Il est toujours bon ce se rappeler l'axiome de droit romain: "Summum jus, summa injuria."

Et voilà tout l'encouragement que peut donner à nos compatriotes d'Ontario l'organe d'un parti qui vit de la province de Québec depuis qu'il existe!

qui sentent que tous ce que nous prenons d'influence et de progrès dans le pays est autant d'enlevé à la place qu'ils entendaient se faire la plus large possible à notre soleil canadien, qui nous flattent pour mieux nous dépouiller, qui décorent nos grands hommes pour mieux déchirer dans leur dos les pactes sacrés, et qui jusque dans la griserie des grandes fêtes politico-patriotiques où la naïveté nous entraîne, ne peuvent cacher leur fierté saxonne de se trouver sur un sol conquis. Et cela se comprend très bien chez eux. Mais le mal ne vient pas de ce que les Anglais, chez nous, sont plus anglais que partout ailleurs, ou même qu'ils aient, suivant le mot de Brunetière, apporté toute l'Angleterre avec eux ; le mal vient de ce que les Canadiens-Français ont cessé de croire à l'inviolabilité de leurs droits et que leur devoir est encore de rappeler autant qu'il faudra à de peu scrupuleux rivaux les articles de paix signés avec le sang mêlé de Wolfe et de Montcalm. Ce devoir devient plus impérieux encore quand il nous impose la résistance aux empiètements, aux tentatives dominatrices d'un élément qui se fait contre nous l'outil d'une métropole qu'il voue depuis des siècles à la haine des peuples libres, d'un élément qui nous a apporté avec le typhus, et dans le bruit de chaînes fraîchement brisées, ce que De Nevers appelait admirablement "la nostalgie de la persécution".

Dans ce dernier cas, surtout, notre vigilance doit être plus constamment en éveil parce que les attaques nous viennent de gens qui, après nous avoir trahis dans les parlements, peuvent encore porter leurs empiètements jusque dans nos églises, quand leur audace, encouragée par notre bonhomie inconsciente, ne les porte pas à nous disputer les plus saintes de nos prérogatives nationales. Le danger qui nous vient de ce côté est d'autant plus grand qu'en recrutant contre nos institutions françaises tout ce qu'il y a d'Irlandais remuants et ambitieux dans le pays, il nous a valu, en outre, les attentions non moins pernicieuses de leurs congénères de la Nouvelle Angleterre occupés, là-bas comme ici, à détruire des œuvres et des institutions sœurs des nôtres.

Au lieu de cela, nous prenons souvent prétexte des vicieuses constitutionnelles d'autrefois pour oublier d'en poursuivre les avantages sur les champs nouveaux que les circonstances et une lente évolution économique ont ouverts à la lutte entreprise pour le salut de la race. Et on en est

venu à cette extrémité, pour éviter les combats demandés par l'honneur, par l'instinct même de notre conservation, de croire et de dire avec une sorte de satisfaction réjouie que nous sommes une minorité et que nos droits diminuent en proportion du nombre toujours croissant de nos ennemis.

Pourtant, beaucoup de nos défaites ne remontent pas ailleurs qu'aux vices de notre organisation politique, qu'à ce sentiment de fausse solidarité qui nous a poussés vers des organisations dont l'action ou s'exerce contre nous, ou nous tient dans un état de muette passivité, ou se fortifie de notre patronage pour marcher plus sûrement à l'assaut de notre histoire et de nos institutions.

Et quand nous entreprenons de signaler le danger on nous demande, pour toute réponse, si nous avons des documents sensationnels à publier! Certes, pour qu'une association nous soit suspecte il n'est pas nécessaire qu'elle nous soit hostile de par sa constitution ou que tous ses membres soient nos ennemis déclarés; il suffit que tous nos ennemis les plus acharnés en fassent partie.

On dira que la situation n'est pas la même au Canada qu'aux Etats-Unis. C'est une excuse, ce n'est pas une raison.

Les sociétés de langue anglaise sont au Canada ce qu'elles sont partout ailleurs; elles poursuivent un même but, elles s'inspirent des mêmes idéaux.

Les Chevaliers de Colomb sont les mêmes à Québec qu'à New-York. Quand ils se proclament "la plus grande société catholique du continent", ils ne font d'exception pour personne. Quand ils subventionnent l'Université de Washington ou le Collège Américain à Rome, ils ne parlent pas de l'appoint considérable qui leur vient de la très catholique et très française province de Québec. Leur œuvre est l'œuvre catholique irlandaise. Et tout ce que nous obtenons en retour de notre générosité—nous devrions dire de notre aveuglement—c'est d'entendre le Cardinal Gibbons proclamer que la race irlandaise a tout simplement catholicisé l'Amérique.

Les autres ne comptent pas. Missionnaires, apôtres, découvreurs, pionniers français, allemands, belges, polonais, italiens, votre œuvre est à jamais submergée dans l'œuvre mieux défendue, plus vantée de ceux qui se glorifient encore d'avoir conservé 5,000,000 de catholiques à l'Eglise tout en offrant au monde le désolant spectacle de 15,000,000 d'apostats et d'incroyants!

On n'a pas pu angliciser nos âmes, nos coutumes, notre langue, notre nom ; on s'y prend d'une autre manière : on anglicise notre organisation, notre influence, notre dévouement.

Dans la Province de Québec, on ne s'incline même plus devant le nombre appuyé par la majesté des œuvres et de l'histoire ; on traite les pères du pays en usurpateurs, et si on ne prétend pas encore que Mgr de Laval était irlandais, nous avons un secrétaire d'Etat qui fait publier dans les almanachs populaires, avec son portrait, la légende absurde que notre victoire de Carillon appartient aux Fils d'Erin. Le même individu, du reste, écrivait, il n'y a pas très longtemps contre les droits du français dans l'Université d'Ottawa (1).

Dans les Provinces Maritimes, on n'a pas d'autre ambition et d'autre souci que d'étendre un pouvoir détenu contre toute justice. C'est la "grande misère" de Grand-Pré continuée sous une autre forme, c'est Lawrence remplacé par la hiérarchie irlandaise souvent appuyée par les autorités supérieures comme le barbare gouverneur était autrefois appuyé par les politiciens de son époque.

Et, certes, nous ne pouvons pas invoquer le prétexte que toutes ces misères nous sont inconnues ; les plaintes nous arrivent, depuis des années, plus nombreuses et plus pressantes, de l'Acadie, des provinces anglaises de l'Ouest, de l'Ontario, de la Nouvelle Angleterre. Nous faisons la sourde oreille, ou si nous élevons la voix, c'est pour donner tort à nos frères contre leurs ennemis et pour les prier de ne pas troubler la douce somnolence dans laquelle nous vivons.

Si nous accordions à ceux qui nous signalent le danger la même confiance que nous accordons sans discuter à la masse de nos ennemis, le problème serait vite résolu. En cela même, nous n'aurions qu'à nous inspirer de la tactique suivie par nos adversaires. Les Chevaliers Irlandais, pour citer un exemple plein d'actualité, ont été moins lents à se prononcer pour leurs frères dans l'épineuse question de l'Université d'Ottawa. Si vous en doutez, informez-vous auprès de personnages comme un abbé Whalen, un Dr. Freeland ou encore un Mgr Fallon.

Certains ont relevé le nez sur le rapprochement que nous avons fait entre l'esprit des Knights et celui des Francs-

(1) Voir "Almanach du Peuple," 1910. Libraire Beauchemin, Montréal. Pages 248-249.

Maçons. Pourtant, ce que nous en avons dit ne valait pas encore l'opinion suivante donnée devant le Grande Loge de l'Iowa par un maçon de marque, le maire Sears de Sioux City (1) :

“Je sais que la vieille église catholique, cette libérale et universelle institution qui a été pendant des années l'ennemie des sociétés secrètes, a enfin compris l'esprit fraternel des loges, la charité profonde de ces organisations, et elle a organisé une société secrète dont la puissance ressemble à celle de la Maçonnerie. Les membres des Knights of Columbus, c'est le nom de cette société, sont les meilleurs fidèles de l'église catholique. Ils ont abandonné les longs visages d'autrefois; ils ont des assemblées auxquelles ils se rendent en rangs dans des parades publiques, et, si nous les voyions, nous prendrions tous les dieux de l'Égypte à témoin qu'ils sont des “Shriners” ou des “Elks”. Ils sont de gais lurons et des hommes de leur siècle. Nous, Maçons, nous ne pouvons pas entrer dans les Knights of Columbus, mais si nous le pouvions, j'ose dire que nous y trouverions assez de traces de notre rituel pour nous y sentir parfaitement chez nous. Nous y verrions les reproductions voilées de nos signes, de nos poignées de mains, de nos cérémonies; bien plus, nous y trouverions nos principes.

“Je sais et je crois plus que cela. Je sais que le temps approche où l'abîme qui sépare maintenant l'Église catholique et la Franc-Maçonnerie sera comblé par l'action réunie des Chevaliers de Colomb et de la Fraternité maçonnique”.

Il est inutile d'insister sur la valeur d'un compliment adressé de pareille source à la “*meilleure des sociétés catholiques.*” Il faudrait auparavant, ce que nous n'avons ni le temps ni le goût de faire, rechercher l'intimité des relations qui existent entre cette société et les loges dont parle M. Sears. Jusqu'ici, nous nous sommes contenté de trouver étrange le fait que des Chevaliers haut gradés pouvaient présider avec une égale tranquillité d'âme les assemblées de leurs conseils et les “kissing parties” des Elks. Du reste, nous perdriens notre temps à vouloir parler de ramifications maçonniques dans un milieu qui ne croira sérieusement au danger maçonnique canadien que lorsque les francs-maçons auront, ici comme en France, tout jeté par terre. Ce n'est, après tout, qu'un des nombreux sujets de critique que nous offrent les sociétés de langue anglaise. Passons.

Je ne sais pas jusqu'à quel point les Maçons se trouveraient à l'aise dans une réunion de Knights—bien que certains aient pu s'accommoder des deux à la fois—mais je sais que les loges n'auront pas de meilleurs recruteurs que les Knights eux-mêmes qui auront vulgarisé parmi les catho-

(1) Paroles citées par le “Telegraph”, de Dubuque, Iowa, 8 juin 1904.

liques ce principe détestable de l'exploitation des collectivités pour le bénéfice de quelques-uns, cette politique cynique qui se résume, comme nous l'avouait candidement un Chevalier malin, "à s'arranger de façon à pouvoir tirer toute la couverture de son côté".

En développant chez les nôtres l'idée d'entrer dans une société qui leur épargnera le jeu des coudes si nécessaire au succès dans la vie, on leur inspirera, en même temps, le désir de s'enrôler dans la société qui, par son nombre et l'influence de ses chefs, semblera leur garantir une protection plus étendue et plus efficace. Or, il y a en Amérique 1,000,000 de Maçons contre 75,000 Knights. Les arrivistes le savent bien. Au fond, il n'est guère plus difficile d'appartenir aux loges et à la Chevalerie de Colomb que d'être membre de l'*Emancipation* et de se montrer à l'église avec un gros livre sous le bras.

Mais, d'autres points de vue plus intéressants, parce qu'ils affectent plus directement nos œuvres nationales, suffisent déjà pour nous faire tenir la "Colombusterie" en très sérieuse suspicion. Le principal c'est que notre élément s'affaiblit d'autant chaque fois qu'il porte ailleurs que dans ses organisations propres le concours de ses capitaux et de son dévouement. Combien de l'argent canadien-français versé aux associations anglaises ou irlandaises a jamais été employé à soutenir ou développer les institutions canadiennes-françaises. Ainsi, les Knights qui prélèvent une souscription d'un demi million de piastres pour l'Université de Washington ne donneraient pas un sou pour l'Université Laval. Dans tous les cas, il serait intéressant de voir comment une proposition de secourir notre université serait accueillie par la convention qui va se réunir à Québec dans quelques jours.

Et comment donc serait accueillie par la même convention une protestation des membres canadiens-français contre l'activité anti-française déployée par certains de nos Knights canadiens de langue anglaise? Qu'on essaie!

En effet, personne n'ignore la part active prise contre nous par les Chevaliers politiques qui, en dehors de la Province de Québec, donnent le signal de toutes les agressions dirigées contre nos prérogatives nationales. Et remarquons bien que nous ne leur attribuons aucun rôle qu'ils n'aient eux-mêmes réclamé ou qu'ils n'aient, sans protester, reçu de leurs amis. Nous nous en tenons à l'éloquence vengeresse des faits.

Nous avons parlé de la mission assimilatrice de l'Ordre des Knights of Columbus, mais jamais en termes plus précis que ceux employés par un de leurs amis les plus ardents, M. l'abbé Cassidy, Chancelier du diocèse de Fall River, Mass., lorsqu'il disait :

“L'Église ne saurait mieux démontrer sa puissance qu'en fusionnant toutes les races qui viennent se fixer dans ce pays. Le moyen le plus sûr d'atteindre ce but, c'est de faire partie de la société des Knights of Columbus qui n'est ni portugaise, ni française, ni italienne, mais américaine—*c'est-à-dire irlandaise*—et dont la devise est : Fellowship to God and Fellowship to man.” (1).

Il faudrait un long article pour énumérer les cas particuliers qui donnent à la déclaration de M. l'abbé Cassidy une éclatante confirmation, pour faire la liste des groupes qui accomplissent sourdement l'œuvre que l'organisation générale dont ils se réclament n'entreprendrait pas, mais qu'elle se garde bien de répudier. Et pourtant, il est permis de juger du tout par ses parties constituantes. Serait-ce s'écarter beaucoup de la vérité que de supposer que les irlandais sont dans leurs loges ce qu'ils sont dans leurs relations avec le reste de leurs concitoyens. La façon dont ils ont exercé le pouvoir dans la ville de Boston faisait dire à un publiciste américain qu'ils “s'efforçaient chaque jour de donner de nouvelles raisons à l'Angleterre de refuser le Home Rule à leur malheureuse patrie.” (2).

A Ottawa nous les avons vus flattant le pouvoir ecclésiastique avec des petits cadeaux dont la générosité se mesure ouvertement au zèle anti-français de ceux qui les font. (3).

(1) Discours prononcé à Fall River, Mass., dans un banquet de Chevaliers de Colomb, le 25 avril 1906.—Cité par l'“Avenir National”, journal français publié à Manchester, N.H.

La note imprimée en italiques est de nous.

(2) Boston Transcript, 10 avril 1905. “Some recent Irish boasting”.

(3) Le *Colombian*, organe officiel de la société, du mois de janvier 1910, nous donne la liste des Conseils qui ont souscrit une somme destinée à réparer la résidence du Délégué Apostolique et due à l'initiative du Conseil d'Ottawa. Voici cette liste :

Conseils d'Ontario—

Belleville	\$ 75 00
Brockville	63 50
Chatham	18 50
Cornwall	65 00
Kingston	13 00
Lindsay	50 00
London	24 50
North Bay	138 11
Ottawa	215 50

Nous retrouverions facilement les mêmes personnages mêlés aux délégations qui voulurent un jour forcer les Oblats à nommer le Père Fallon recteur de l'Université d'Ottawa, et qui, tout récemment demandaient au premier ministre d'Ontario, M. Whitney, une audience avec les membres de son cabinet, mais imposant comme condition que l'hon. M. Rhéaume ne fût pas présent. Ces messieurs avaient évidemment des arguments intéressants à invoquer contre les écoles bilingues réclamées par les Canadiens-Français! (1)

Certains diront que ce sont là des faits isolés, que c'est tout au plus une preuve circonstancielle. On a pendu des gens avec une preuve qui ne valait pas celle-là. Il ne nous reste qu'à mettre fin à la sinistre comédie qui nous livre pieds et poings liés à une société de messieurs Jourdain nouveau genre qui assurent faire de l'assimilation comme le personnage de Molière faisait de la prose, sans le savoir.

C'est quand la mutualité a fait au milieu de nous des progrès énormes que le temps est venu de profiter des moyens de conservation et de grandeur qu'elle nous fournit. Où serions-nous le jour où tous les Canadiens-Français seraient enrôlés dans le Royal Arcanum, l'I.O.F., ou les Chevaliers de Colomb? Ne commettons plus la capitale erreur de confier à des étrangers le soin de notre avancement; nous avons déjà trop souffert pour avoir voulu tenter cette expérience en confiant à un Fitzpatrick la défense de nos droits scolaires auprès des autorités romaines.

Les sociétés de langue anglaise ont développé chez un trop grand nombre de nos compatriotes un esprit de dévouement à la cause saxonne qui les étreint à leur insu et qui, sous le

Peterboro	100 00
Port Arthur	50 00
Sault Ste. Marie	75 50
Toronto	64 00
<i>Provinces maritimes—</i>	
Chatham, New Brunswick	29 00
<i>Provinces de l'ouest—</i>	
Regina, Sask.	43 50
Winnipeg, Man.	130 50
<hr/>	
Total	\$1,154 61

Mais qui donc est tenu de loger de Délégué Apostolique au Canada?

(1) L'audience demandée dans de pareilles conditions n'eut pas lieu. Les Canadiens-Français, quand ils avaient demandé la même faveur, avaient aussi demandé que l'entrevue fût publique et que la discussion se fit en présence des journalistes.

manteau d'une fraternité douteuse, et dans le tapage d'un ritualisme fantasmagorique, n'est pas loin de leur faire oublier sinon leur origine, du moins les devoirs que la conscience nationale sait imposer aux races vigoureuses.

Ce que nous déplorons, c'est le flot de l'enthousiasme français détournée de son cours et s'enlisant dans un grand tout irlandais-saxon, c'est notre idéal, et par conséquent tout ce qui vibre dans notre âme nationale, fondu dans une sorte de rêverie cosmopolite formée de saxonnisme indécis et d'atavisme hibernien, deux sentiments qui ne cessent de se faire jour à travers l'exaltation assimilatrice de certains chefs hiérarchiques; deux sentiments qui sont vraiment, suivant l'expression d'un philosophe, "des morts qui parlent, des spectres échappés des cimetières de l'histoire."

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, on nous cerne. Notre influence tenue en échec du côté religieux (1), est sapée d'une façon permanente et systématique du côté social.

Et le mal est déjà si avancé que nos adversaires, ou plutôt nos ennemis, se permettent de venir chercher des recrues jusqu'au milieu de nous. C'est ainsi que nous faisons tous les frais d'une influence qui n'a jamais été, qui ne peut pas nous être favorable. Et nous laissons faire. Pour libérer notre conscience, nous nous contentons de prononcer, de temps à autres, de superbes discours patriotiques où nous bénissons la mémoire de ceux qui nous ont précédés et où nous concluons à la mission providentielle de notre groupe français dans l'Amérique du Nord.

Délices de Capoue! Egoïstes que nous sommes, nous dépensons lentement dans une paix trompeuse, l'héritage précieux qui a coûté tant de sacrifices et d'efforts à de nombreuses générations d'ancêtres! Imprudents, aveugles que nous sommes, nous ne savons même pas apprendre de l'ennemi le secret de le vaincre, et nous détruisons nos propres forces en laissant à leur sort des frères qui souffrent la persécution à cause de leur sang, à cause d'une origine qui nous est commune!

Cette question de sociétés est toujours, quoi qu'on dise, une

(1) Les journaux du 20 juillet annoncent que l'évêque actuel de Kingston, Mgr Gauthier, deviendrait archevêque d'Ottawa. Un homme de transition!

question d'organisation et si notre salut repose quelque part, c'est dans nos propres organisations nationales.

On le comprend mieux, dans quelque jours, quand on aura vu quels rapprochements étranges la convention des Chevaliers de Colomb aura faits dans notre ville. Et ce sera un enseignement à retenir que celui d'avoir vu réunis dans une même fête religieuse, à l'autel et dans la chaire de vérité, un ancien champion de la cause franco-américaine et le nouvel évêque de London, Mgr Fallon, qui, pendant son séjour à l'Université d'Ottawa n'avait que des termes de mépris pour ses élèves canadiens-français—les "Hull Mugs"—comme il les appelait, et qui, dans le poste élevé qu'il n'occupe pas depuis un an, se préoccupe déjà d'élever des barrières contre le français dans son diocèse où la majorité des fidèles est française! (1)

La ville de Québec aura payé 1300 piastres pour nous préparer à grands frais une "journée des dupes". Mais même les événements les plus pénibles portent leur enseignement. *It is an ill wind that blows no good.* Nous devons profiter de ce qui nous arrive si nous ne voulons pas, après tant d'autres biais de notre caractère, montrer que nous possédons à un rare degré les deux défauts modernes de la race française indiqués dans une autre page par un de nos collaborateurs—la superficialité et le badaudisme!

J. L.-K. Laflamme

(1) Un correspondant d'Ontario nous annonce que Mgr Fallon refuse l'entrée de son diocèse à toutes les religieuses dont la maison mère n'est pas dans son diocèse. Or, dans le diocèse de London il n'y a qu'une communauté de langue anglaise!

Comme on nous voit en France

Enquête par M. J. A. Lefebvre.

Le 27 janvier, M. J. A. Lefebvre, de la REVUE, posait à un certain nombre de littérateurs français, académiciens, membres de l'Institut, économistes, députés, journalistes, membres de l'épiscopat, etc., la question suivante :

“ Il y a dans l'Amérique du Nord, tant au
“ Canada qu'aux Etats-Unis, 3,500,000 (ils
“ n'étaient que 63,000 en 1763) Canadiens-
“ Français. Voulez-vous, sur réception de
“ cette lettre, et comme première impression,
“ dire, en quelques lignes, à la REVUE FRANCO-
“ AMERICAINE, ce que vous connaissez et
“ pensez de cette France d'outre-mer ?”

Nous continuons donc, dans le présent numéro, la publication des réponses données à notre question. Nous publions les lettres dans l'ordre qu'elles sont arrivées ; nous les publions intégralement, même si quelques-unes d'entre elles n'entrent pas absolument dans les idées chères à la REVUE, quitte à faire plus tard les réserves qu'il faudra.

Les Réponses

Henri Welschinger,—*Membre de l'Institut de France.*

“ Le Canada est resté pour nous une terre vraiment française et nous lui sommes attachés par des liens de cœur que rien ne pourra briser.”

Vous me demandez de dire en quelques lignes à la *Revue Franco-Américaine* ce que je pense des 3,500,000 Canadiens-Français restés, malgré la conquête, fidèles à leur langue, à leur foi, à leurs traditions.

Il y a longtemps que j'ai personnellement pour cette France d'outremer le plus grand respect et la plus vive admiration. Cette fidélité à des traditions et à des convictions anciennes, en un temps où tout change si facilement, et où nous sommes les témoins attristés d'évolutions bien surprenantes, me touche profondément. Je sais avec quelle bonne grâce, avec quelle amabilité parfaite, j'allais dire avec quelle fraternité exquise, nos compatriotes sont accueillis au Canada. Si j'ai un regret à exprimer, c'est qu'ils n'y aillent pas plus souvent et en plus grand nombre, c'est que beaucoup de Français ne se fixent pas sur un sol aussi généreux et aussi hospitalier. Le Canada est resté pour nous une terre vraiment française et nous lui sommes attachés par des liens de cœur que rien ne pourra briser. Nous connaissons les progrès que ce vaillant et beau pays a réalisés dans le commerce, l'industrie, les sciences et les lettres. Nous lisons très volontiers ses productions pleines d'intérêt et nous avons plus d'une fois applaudi aux distinctions décernées par nos Académies à ses littérateurs et ses poètes.

Nous faisons donc pour le Canada et ses nobles habitants les vœux les plus sincères et tout ce qui peut leur arriver de prospère et d'heureux nous comblera de joie.

* * *

A. Mézières,—*Sénateur, Académicien.*

"Toute la France est de cœur avec vous!"

J'ai la plus grande admiration pour la persistance et pour le développement de l'élément français dans l'Amérique du Nord. Il y a là une fidélité aux origines et un souvenir du passé qui font le plus grand honneur aux Canadiens. Soyez assuré, monsieur, que nous sentons tout le prix de votre attachement à notre langue. Nous ne laissons jamais échapper une seule occasion de vous le montrer. Toute la France est de cœur avec vous!

* * *

Michel Breal,—*Membre de l'Institut.*

Je pense que cette France d'outremer est un vivant reproche pour nous—et en même temps un encouragement, si nous parvenions à faire trêve à nos éternelles discordes

G. Mauberger,—*pour M. Pierre Loti.*

J'ai reçu votre lettre et un exemplaire de votre REVUE, mais je n'ai pu les présenter à M. Pierre Loti qui, après avoir été, ces temps derniers, accablé de travail, se voit dans l'obligation maintenant de se condamner au repos d'esprit le plus absolu. Pour le moment au moins, il désire se retirer de tout et de tous.

S'il en eût été autrement, M. Pierre Loti n'aurait pas manqué de collaborer à votre REVUE, car je sais que le peuple Canadien a toutes ses sympathies.

Je vous prie, monsieur, d'agréer mes respectueuses salutations.

* * *

Théodore Reinach,—*Membre de l'Institut.*

"Puisse le Canada servir longtemps de trait d'union aux deux nations qui marchent à la tête de la civilisation."

Il serait téméraire à moi d'exprimer un jugement sur un pays que je ne connais que par les livres. Tout ce que je peux vous dire, en vous remerciant de l'envoi de votre REVUE, c'est que j'ai toujours eu la plus grande sympathie pour une population qui atteste à la fois la vitalité et la souplesse de la race française, par sa fidélité à ses traditions et par son adaptation aux conditions nouvelles de son existence. Maintenant que Wolfe et Montcalm sont réconciliés dans l'immortalité et dans la gloire, puisse le Canada servir longtemps de trait d'union aux deux nations qui marchent à la tête de la civilisation.

* * *

Alcanter de Brahm,—Sec. Fondateur de la Société des Poètes français, secrétaire général honoraire, secrétaire général du musée Carnavalet et des collections historiques de la Ville de Paris.—Redacteur aux *Debats* et au *Rappel*.

"Quand on parle aussi longtemps une langue, on ne peut se défendre de penser dans cette langue. Donc le cœur y est; tout est là!"

Que je vous dise ce que je connais et ce que je pense de votre belle France d'outremer? Hélas! je ne vous apprendrai rien que vous ne sachiez déjà. Les Français de France ont su de bonne heure, comme moi, et redisent en confiance, qu'il

faut aimer nos frères de là-bas, et se souvenir toujours qu'ils ont les yeux fixés sur nous.

Depuis l'école où l'on nous enseignait à révéler la mémoire des Champlain et des Montcalm, du créateur et du défenseur de l'influence française au Canada, nos esprits se sont émerveillés de voir cette influence non seulement survivre, mais progresser au point où elle atteint aujourd'hui.

Mais ce progrès se doit surtout, en fait, j'en ai la conviction, à la profonde vitalité de l'instinct de notre race commune.

Cette force secrète qui nous émeut, et que nous appelons le sentiment de la patrie, a besoin des grandes distances ou des funestes désastres pour se révéler à nous dans toute sa puissance. Elle a produit dans votre beau pays des résultats supérieurs à ceux des manifestations renouvelées de la sympathie officielle, des échanges de vœux, des banquets commémoratifs et autres rapports de cordialité, puisqu'elle a su résister victorieusement à l'immixtion cosmopolite qui envahit le nouveau continent.

Je n'en veux pour preuve que la conservation presque intégrale au Canada de la langue française, dans la correction et la pureté qu'elle avait chez nous sous le grand siècle. Quand on parle aussi longtemps une langue, on ne peut se défendre de penser dans cette langue. Donc le cœur y est ; tout est là. C'est la même force, la même influence, qui ont aidé l'Alsace-Lorraine annexée en 1871, à paralyser les effets de l'oppression germanique, alors que les refrains de la "revanche" se sont depuis longtemps trouvés hors de saison sur nos cafés-concerts.

Les Français, mes compatriotes, ont beaucoup de qualités ; ceux d'aujourd'hui ont au moins deux défauts : la superficialité et le badaudisme.

Les sujets d'actualité semblent seuls devoir occuper leur attention. Le danger social ou national est-il à leur porte qu'ils n'en sentent pas l'imminence. Ils se grisent de mots et de réclame. Incrédules au mérite ignoré, dédaigneux de l'effort malheureux et du labeur silencieux, ils se passionnent momentanément pour tout ce qui, bon ou mauvais, fait du bruit autour d'eux. Et comme les actualités bruyantes se succèdent incessamment, parce que la presse est intéressée à l'entretien de cette séquence, il s'ensuit qu'ils n'ont pas le temps matériel d'approfondir les sujets sérieux.

Le Canada n'a-t-il pas fait assez de bruit depuis un siècle ? Je me le demande, en me remémorant la surprise où je voyais,

un soir de l'an dernier, une centaine d'auditeurs, à l'issue d'un dîner régional, celui je crois, de la société Ingres, écoutant l'honorable Président du Sénat Canadien, M. Dandurand, leur parler de la Nouvelle-France. Devant cette éloquence qu'on sentait maîtresse de notre langue et qui nous offrait tant de preuves insoupçonnées de la puissance morale de l'esprit français sur la vie et les mœurs canadiennes, on discernait au fond des assistants comme un regret du temps perdu aux mille combats inutiles et pourtant nécessités par notre "struggle for life", temps qu'on aurait pu si bien employer à de meilleures besognes, plus profitables à notre expansion, à notre pénétration intellectuelle et sociale, dans cette contrée privilégiée sur laquelle un des nôtres, voici près de quatre siècles, avait planté le premier les étendards fleurdelisés du roi Vert-Galant. Mais il ne faut pas désespérer de nous. Ce qui n'a pas été fait peut encore et doit se faire. La REVUE FRANCO-AMÉRICAINNE me semble un excellent moyen de conduction de ces efforts, si comme tout me le fait prévoir, elle s'applique à renseigner vos compatriotes sur le mouvement des idées et des lettres françaises, et à montrer aux nôtres, par une juste réciprocité, comment il sied d'aimer la terre des aïeux.

* * *

A. Savaète,—*Directeur de la "Revue du Monde Catholique", Paris.*

.. Etes-vous unis? "

Bien volontiers, si je ne savais rien, je résumerais encore en quelques mots, pour votre estimable REVUE, ce que je supposerais du Canada et ce que je souhaite de bon cœur pour sa vaillante population franco-canadienne.

Seulement je suis surabondamment documenté sur les choses canadiennes, dont je m'occupe presque chaque jour. Du moins, durant tantôt trois années écoulées et pendant trois années à venir encore, dans mes *Voix canadiennes, Vers l'Abîme* (dont cinq volumes ont déjà paru) je cherche à apprendre à vos compatriotes, et je ne me laisserai pas de leur révéler toujours, avec un sentiment très net de notre fraternelle solidarité, ce qu'ils ont le droit, même le devoir de connaître ; mais ce que vos libéraux dominateurs, jaloux de leur pouvoir, dissimulent avec un soin farouche qu'une meilleure cause ne saurait excuser.

Vous ne l'ignorez pas, sans doute, une singulière terreur s'est emparée de vos janissaires dès mes premières révélations, et, après quelques vellétés batailleuses, d'accord enfin comme larrons en foire, autour de mes publications accablantes et dont les nombreux documents officiels, inconnus ou secrets, ne se réfuteraient pas, ils ont vivement organisé la conspiration du silence. On eut dit que pour étouffer ces *Voix importunes et vengeresses* les pactes des mauvais jours étaient renouvelés.

En effet, vos libéraux de droite et vos libéraux de gauche se consultaient des yeux avec affarement et ils murmuraient entre eux, vrais complices en détresse : Frères, pour Dieu ! ne soufflez mot ; de grâce, n'en parlons pas !

Ainsi sur un champ de bataille ravagé par les fureurs homicides toutes à la fois déchaînées, on peut voir parfois des groupes de combattants décimés, éperdus, hypnotisés par les monstres d'acier qui les dominent pour les foudroyer, à la vue des sinistres lueurs de charges formidables, se précipiter ventre à terre pour laisser passer la rafale de fer et de mort. Que ne prévoyaient-ils pas,—et encore pour quel aboutissement !—que le feu est incessant, qu'il se rectifie, que la mitraille amenée au niveau de leur détresse ou de leur courage doit les clouer au sol sans qu'ils aient pris le loisir de se défendre.

Il en va aujourd'hui pour vos libéraux comme pour ces infortunés au cours des études que je traite au grand jour tandis que, autruches apeurées, ils se cachent la tête sous l'aile ou dans le sable. Je lutte contre eux uniquement en faveur de la justice distributive et pour la restauration de la vérité historique audacieusement falsifiée par eux parmi vous, on se doute bien dans quel intérêt.

Excusez-moi, j'oublie que vous ne me demandez que quelques lignes alors que des volumes débordent de ma plume ; et encore ne me demandez-vous pas tout ce que je puis savoir en toutes choses canadiennes ; mais seulement ce que je pense des Canadiens-Français qui d'un si petit, sont devenus un si grand nombre, et aussi quel avenir je prévois pour cette prodigieuse prospérité familiale.

Eh ! ce que je pense ? Naturellement que c'est fort bien ; mais aussi qu'il n'en faut pas triompher trop tôt.

Les Canadiens-Français sont des braves gens qui font certes, grand honneur à leur mère-patrie, laquelle, par exemple, ne leur ressemblant plus guère, a cessé pour le moins de les encourager dans le culte antique du beau, du juste et

du bon, comme aussi dans l'amour tenace du foyer et de l'autel.

Vous n'étiez que 63,000 le jour de la conquête brutale, le lendemain de l'abandon fatal. Encore cette poignée d'hommes opprimés restaient-ils détachés de la patrie, perdus au bout du monde, sans autres guides et chefs que leurs prêtres plus dévoués qu'informés. Pour leur salut du moins étaient-ils fortement enracinés au sol fécondé par leurs labeurs, étonnamment attachés à leurs autels vers lesquels montèrent leurs soupirs et leurs vœux.

La terre et l'autel furent donc le refuge, l'espérance de vos pères, et la consolation durable de leurs fils ; ils restent la force inébranlée et la gloire de leur postérité prodigieuse.

Vous voilà 3,500,000 Franco-Canadiens répandus dans toute l'Amérique du Nord. Mon avis ? Il est que vous êtes déjà ainsi trop disséminés et encore bien trop faibles pour atteindre le but nécessaire, pour tenir dignement tête au maître qui vous surveille et faire victorieusement face aux dangers qui vous entourent.

Trois ou quatre millions, c'est beaucoup en soi ; mais relativement à la nature et aux masses des groupements qui vous entourent, vous jalourent ou vous convoitent, aux intérêts contraires qui vous compriment, est-ce assez ? Est-ce de quoi surtout vous contenter et vous donner envie au loisir de vous disloquer et de vous entredéchirer ? Etes-vous unis ? En masses compactes, sur tous les fronts de votre bataillon carré et mobile, offrez-vous des poitrines également vaillantes à l'ennemi ? Alors, que font parmi vous tant de faux-frères, francs-maçons et libéraux, tous les jours en quête d'un plat de lentilles ou de chaînes dorées ? Trois ou quatre millions ! et vous n'étiez que 63,000 il y a moins d'un siècle et demi : c'est imposant. Pensez-vous cependant progresser à l'avenir comme par le passé ? Supputez alors votre nombre dans cent ans !

Toute révérence sauvegardée, vous dirait un esprit satirique comme il n'en manque pas autour de vous, les lapins d'Australie ont donné en cette voie un exemple mémorable et récent.

Or, pourrait-on ajouter à ce sujet, l'homme impitoyable appela à son aide tous les dieux complaisants, et Pasteur avec eux, pour les décimer systématiquement, sinon pour les détruire totalement.

Admettez-vous, du moins, que vos adversaires ne feront rien pour se défendre, et qu'ils seront, s'il le fallait enfin,

moins avisés ou moins résolus que les Australiens léporicides qui chassent de race ?

Pour vous diminuer, vous, Canadiens-Français, fatigués de vous persécuter en vain, ils vous ont d'abord noyés dans le flot saxon-iroquois ; quand cela même ne suffisait plus, W. Laurier et ses aides, suppléant au zèle des Anglais qui faisaient confiance à ces alliés libéraux, contre vous, c'est-à-dire à leur aide, appelèrent les Juifs errants et loqueteux qui s'étaient rendus odieux en d'autres pays ; à ce flot vorace, charriant la misère et la vermine, ils ajoutèrent d'autres parias étrangers en grand nombre, dont ils comptent faire des citoyens-barrages, destinés à endiguer votre flot montant. Et puis, à quels autres expédients ne recourrait-on pas bientôt et à quels attentats en cas de détresse extrême ?

Donc, ne triomphez pas.

Au contraire, en serrant vos rangs, continuez vos efforts, et, puisque vos vertus ancestrales vous ont déjà valu tant de force, de mérites et d'espérances, restez-y inébranlablement attachés. Si vous n'abandonnez ni votre sol, ni votre Dieu, soyez certains que la Patrie, comme la Providence, vous resteront invariablement fidèles et vous confirmeront dans l'Amérique du Nord en la noble mission qui vous semble donnée dès ce jour.

Vous me paraissez comme Hercule, jeune encore, tentés au croisement d'un chemin et perplexes sur la direction à prendre : faut-il verser dans l'impérialisme et s'y perdre sans retour, ou plutôt améliorer l'autonomie jusqu'à l'affranchissement complet ; ou bien encore conviendrait-il mieux céder enfin aux avancés du Sud et faire figure d'étoiles nouvelles dans le ciel étincelant des Etats-Unis, ou encore, par un retour opportun aux anciennes limites, redevenir en vrai Canada une nation française solide, prenant fièrement rang dans le concert des nations libres de leurs destinées ?

Ce n'est pas en quelques lignes qu'on pourrait vider ces questions et je les écarte ici pour ne plus m'étendre. Quoiqu'il en soit, et pour le moment, les Canadiens-Français n'ont rien à faire aux Etats-Unis, où le sol, moralement aride, boit leur sang et leur foi. Vous devez combler les vides immenses qui vous entourent, mettre en valeur les richesses immenses éparses dans votre patrimoine ; il faut, chez vous, occuper toutes places pour ôter à l'Américain l'envie, avec l'occasion, de vous pénétrer en attendant qu'il émette la prétention de vous incorporer. De quatre millions devenez quarante

millions de Franco-Canadiens solides et résolus ! Avant cette heure, l'Angleterre ne sera plus que votre sœur aînée et non plus votre souveraine ; votre tache d'huile profonde, unie, indélébile, aura gagné de proche en proche d'immenses espaces ; l'Anglais déraciné et mécontent aura déjà déplacé sa tente sinon définitivement repliée ; vous aurez avec le sol la force toujours croissante, jamais tarie ; les autres écumeront votre travail dans la mesure que vous tolérerez, ils seront vos chasseurs ou vos courtiers, dont vous solderez les services honnêtes en toute liberté.

Et si par aventure un intrus malavisé voulait se mêler de vous contraindre, adossés au Pôle, couverts par deux Océans, partout abrités à l'intérieur par les bois et les eaux, ayant de vastes terres bien occupées, vous inspireriez le respect ou imposeriez votre bon droit. Si, malgré vos avantages divers, il vous fallait attendre encore de la vieille mère-patrie des conseils ou des concours, les Lafayette et les Rochambeau vous arriveraient par douzaine et pour la bonne besogne : l'indépendance envers et malgré tous.

Je me borne là et c'est déjà trop pour espérer qu'au Canada on ose reproduire ces opinions sincères et fondées bien qu'apparemment aventurées.

Je vous prie de me croire votre bien dévoué.

“ Golden business Opportunities ”

Tel est le titre de l'une des récentes publications du G. T. R. C'est un exposé précis, contenant une foule de détails intéressants et d'informations précieuses sur les marchés d'affaires de l'Ouest canadien.

Vient de paraître également le “ Quaterly Bulletin ”, où il est fait mention des spécialités d'affaires offertes dans l'ouest canadien telles que : enclos de Gonille ou de Charbon, Ecuries de louage, Buanderies, Boulangeries, Magasins généraux, Comptoir de banque, Etudes d'avocats ou Bureaux de médecin. Ces publications seront envoyées sur demande

S'ADRESSER A

J. QUINLAN, D.P.A.,

Montréal.

Revue des faits et des œuvres

Mort du docteur Koch.

Note de Charles Le Goffic dans l'“ Ouvrier ”, de Paris, (2 juillet 1910 :

“ De Baden-Baden nous arrive la nouvelle du décès de Robert Koch. Le célèbre professeur a succombé aux suites d'une maladie de cœur qui le minait depuis longtemps.

“ Le nom de Koch avait été brusquement mis en lumière, vers 1890, par la découverte sensationnelle d'une “ lymphe ” qu'on prétendait souveraine contre la tuberculose. Ce fut, dans le monde entier, un hosanna de reconnaissance à l'adresse du savant qui venait ainsi de se révéler comme un bienfaiteur du genre humain. Sans plus attendre, Guillaume II fonda un institut Koch où les malades affluèrent des quatre aires de l'horizon. Hélas ! Koch s'était trompé : sa lymphe ne guérissait pas la tuberculose ; elle l'aggravait plutôt. Un concert de malédictions succéda aux acclamations qui avaient d'abord salué le nom de Koch. Le pauvre savant faillit sombrer sous cette tempête formidable. Si sa découverte n'avait pas la portée qu'il lui attribuait, elle n'était pas cependant sans intérêt. Koch, d'ailleurs, dès 1882, s'était signalé par ses recherches sur la matière tuberculeuse ; il avait dégagé le bacille spécifique de l'affection, appelé depuis bacille virgule ou bacille de Koch, et avait enseigné la méthode pour le cultiver et l'étudier à fond. La lymphe même est encore utilisée en médecine sous le nom de tuberculine : on ne cherche plus à guérir avec elle la tuberculose, mais on l'emploie pour reconnaître la présence du bacille virgule chez les animaux ; elle fait également partie des procédés de laboratoire en usage pour le diagnostic de la tuberculose humaine.

“ Koch, on le voit, a bien mérité de la science. Son seul tort fut de s'exagérer la portée de ses découvertes. Mais il paya si cher son imprudence qu'on ne saurait, sans injustice, lui en tenir plus longtemps rigueur.

La prochaine dépopulation de la France.

M. Paul Leroy-Beaulieu, publie sous ce titre dans l'“ Economiste Français ”, (25 juin 1910) un article où il pose carrément cette question : le peuple français vivra-t-il encore au XXI^e ou XXII^e siècle ou bien aura-t-il, alors, achevé son suicide ? Et il dit :

“ Il n'y a aucun doute à ce sujet, le peuple français est en train de se suicider ; s'il continue de ce train, le peuple français, de souche française, aura perdu un cinquième ou un quart de son effectif avant l'expiration du siècle actuel, et il n'existera plus, il aura disparu complètement avant la fin

du XXIIe siècle. Pendant qu'on discute à perpétuité sur les bienfaits de l'école laïque, sur les beautés de l'impôt sur le revenu, sur toutes les grandes réformes démocratiques, au milieu de toutes ces déclamations d'étourdis, le peuple français se suicide ; il respire encore ; mais il s'est mis la corde au cou ; sa respiration devient de plus en plus faible et plus haletante, et l'on peut supputer le moment où il aura disparu."

Faute d'espace nous ne pouvons donner les tableaux dressés par M. Leroy-Beaulieu, les chiffres éloquents démontrant jusqu'à l'évidence la thèse de l'article. Ce ne serait plus une population stationnaire qu'aurait la France, c'est une population déclinante, et cela malgré la réduction des décès due à de meilleures habitudes d'hygiène.

Pendant les trente premières années du XIXe siècle la France avait une natalité de 30 par 1,000 habitants. En 1900 cette natalité était tombée au-dessous de 21 ; elle est aujourd'hui de 20. Au lieu d'un peu plus de 1 million de naissances annuelles vers le milieu du Second Empire ou de 850,000 à 900,000 environ dans la période de 1886 à 1899 la France n'a plus que 769,000 naissances. C'est un fléchissement de plus de 230,000 naissances depuis le milieu du Second Empire et de 100,000 à 80,000 naissances relativement aux années 1886 et 1899. Avant dix ans le chiffre des naissances s'affaîssera encore se rapprochant du chiffre de 710,000 et avant vingt ans il a des chances de tomber à 600,000.

Les causes du mal, M. Leroy-Beaulieu en a déjà indiqué plusieurs. Il revient sur la principale qui "est certainement l'atténuation des sentiments religieux." Et il établit des comparaisons.

Les départements à relativement assez forte natalité sont des départements à mentalité primitive et à convictions religieuses assez générales : Finistère (28.5 par 1,000 h.) Morbihan (26.4), Seine-Inférieure (25.3) etc. Au contraire, les départements à très faible natalité sont les départements *arrivistes* et très modernisés : (Gers, 13.4 par 1,000 h.), Lot-et-Garonne (13.6), Cote-d'Or (15.5) etc. D'un côté la Bretagne ; de l'autre côté, la Gascogne et la Bourgogne ; là première prolifique, les deux autres à peu près stériles.

M. Leroy-Beaulieu demande en terminant son article : "Quels seraient les remèdes ? En est-il d'efficaces ? En tout cas, il faut en essayer. On ne peut admettre que la France qui a gagné 11 millions et demi d'habitants au XIXe siècle et qui a actuellement une densité de population très inférieure

à celle du Royaume-Uni, de la Belgique, de la Hollande, de l'Amérique, de l'Italie, etc, doit perdre 5 à 6 millions d'habitants de *souche* française au XXe siècle et une dizaine de millions d'habitants toujours de *souche française*, au XXIe siècle, au point de cesser en réalité d'exister et d'être noyée dans un conglomérat d'immigrants divers.

Comme remède M. Leroy-Beaulieu suggère deux catégories de mesures, la première réservant toutes les places de l'Etat, des départements et des communes aux pères de famille de trois enfants ou davantage ; la seconde instituant des primes de 500 francs pour la naissance de tout troisième enfant vivant ou de tout enfant au-delà par ménage.

Un sénateur français, le docteur Lannelongue, vient même de déposer une proposition s'inspirant d'idées analogues.

Mais quelle mesure administrative atteindra la cause principale du mal si elle ne vise pas à rétablir, d'abord, les convictions primitives qui firent la force de la race ?

Paroles d'un patriote et d'un apôtre.

Nous voulions, le mois dernier, mettre sous les yeux de nos lecteurs, les passages saillants d'un discours prononcé dans le cours du mois de mai par M. l'abbé Marchand, curé d'une florissante paroisse franco-américaine de Holyoke, Mass., Le sujet vaut qu'on y revienne, parce que d'une situation particulière il permet de voir comment nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre auront bientôt à livrer de nouvelles batailles décisives sur quelques points moins connus de leur question nationale.

Voici donc ce que disait M. le curé Marchand à ses paroissiens :

“ Il y a vingt-cinq ans que j'exerce le ministère dans le diocèse de Springfield, partageant mes énergies entre le maintien de notre sainte religion et la défense de l'intégrité nationale de mes compatriotes. Au début de mon sacerdoce, il y a un quart de siècle, j'ai entendu deux évêques, bons du reste, et bien disposés envers les nôtres, Mgr O'Reilly, de Springfield, et Mgr MacMahon, de Hartford, dire devant moi que dans 25 ans, on ne parlerait plus le français dans l'église du diocèse de Springfield. Eh ! bien, grâce à Dieu, ces prophètes de bonne foi se sont trompés, et si je remarque une différence, c'est qu'il y a aujourd'hui plus de français qu' alors. Seulement, ces prophètes disparus ont été remplacés par d'autres plus ambitieux et plus entreprenants qui veulent, par une guerre ouverte, enterrer notre langue et nos traditions ancestrales.

“ Je veux être bien compris et ne désire pas être injuste envers l'autorité. Je considère, du reste, que je ne manque pas de respect envers l'autorité diocésaine en luttant pour la préservation de ma race et la conserva-

tion de ma langue. Les évêques et les prêtres irlandais n'ont pas la même mentalité que les Canadiens. Ils sont de bonne foi,—et c'est là leur seule excuse—il veulent la gloire de Dieu et l'expansion de la religion, ils travaillent pour procurer et répandre l'une et l'autre ; mais pour arriver à ce but, ils s'imaginent qu'il ne faut qu'une langue ! Et cette langue ce n'est pas la leur. Ils n'ont pu la conserver et l'ont perdue depuis longtemps. C'est la langue de leurs vainqueurs, c'est l'anglais.

“ Nous croyons le contraire, nous, les Canadiens-Français ; nous croyons, et l'expérience nous a enseigné, qu'en perdant notre langue nous perdons notre foi et marchons tout droit à l'indifférence.

“ Or, nous sommes à l'époque prochaine de la première communion, et je rencontre devant moi les mêmes difficultés qui se présentent chaque année. J'ai à lutter contre l'entêtement de certains curés irlandais, un surtout, le Rév. curé Phelan, de la paroisse du Sacré-Cœur, qui se trouve en quelque sorte enclavé dans l'autre bout de notre paroisse. C'est un bon prêtre et il agit de bonne foi avec l'autorisation tacite d'une autorité qui pense comme lui, et il est imbu de l'idée que dès qu'un de nos compatriotes peut parler l'anglais, il doit être considéré comme son paroissien. D'après lui, notre paroisse ne devrait être qu'une paroisse migratoire et d'accommodation où ne doivent que passer nos compatriotes durant leur stage d'instruction anglaise pour aller ensuite s'engourdir dans le creuset irlandais de la paroisse de M. le curé Phelan. Eh ! bien, je dénonce ici ces prétentions fausses et contraires à notre conscience, et je veux dénoncer aussi, publiquement, les procédés inqualifiables dont on use pour atteindre le but visé. Non seulement ce révérend monsieur remplit envers nos compatriotes parlant l'anglais tous les actes du ministère sans l'autorisation de leur propre prêtre et à l'encontre des directions épiscopales, mais il va plus loin. Ainsi, ayant appris que, pour des raisons d'âge et de préparation insuffisante, j'avais des hésitations à faire faire la première communion d'un enfant dont il désire entraîner la famille à son église, il a fait savoir aux parents que si je ne faisais pas communier leur enfant, ils n'avaient qu'à le lui conduire et qu'il le ferait communier.

“ En présence de faits d'une pareille brutalité, n'ai-je pas le droit, mes frères, de me révolter et de vous mettre en garde contre les entreprises audacieuses et mal inspirées que l'on dirige ainsi contre nous ?

“ S'il en est, parmi nos frères, qui désirent s'affilier à une paroisse irlandaise, qu'ils m'en fassent la déclaration et leur nom sera immédiatement transmis à qui de droit. Mais si vous voulez garder intègres votre foi et vos prérogatives nationales, ne délaïssez pas votre église et votre école paroissiale sous le fallacieux prétexte d'une distance trop longue à parcourir. Autrement, je vous le prédis,—et vingt-cinq années de fidèles et loyaux services à ma religion et à ma race doivent donner à ma parole quelque valeur,—avant peu on verra s'ériger, dans la direction d'Elmwood et Oakdale, une paroisse mixte où vous serez de force, desservis par un curé irlandais. Comment pourrai-je alors élever la voix pour vous défendre, vous qui ne venez pas à notre église maintenant que vous appartenez à notre paroisse ?

“ Groupez-vous autour de votre clergé qui est aujourd'hui comme toujours, le boulevard de votre langue et de votre foi ! La lutte se continue, elle ne fait que commencer et, pour ma part, je suis prêt à donner encore un quart de siècle, si Dieu me prête vie, au service et au triomphe de la cause sacrée de mes frères !

La langue française en Alsace.

Ceux qui, au Canada ou dans les centres de la Nouvelle-Angleterre, s'occupe des questions nationales et, parfois, ne

reculent pas devant les plus rudes sacrifices pour garantir la pérennité des traditions, de la langue et de la foi des ancêtres, reliront avec plaisir l'article suivant publié, il y a déjà quelques semaines par M. Paul Acker dans le "Gaulois" de Paris. Et à cette lecture il constateront le fait intéressant que pour notre race, sous quelque ciel qu'elle ait planté sa tente, et à quelque branche de la famille qu'elle appartienne, la question de langue est pour son existence même, tout aussi bien que pour sa foi, une question vitale. Les luttes soutenues en Alsace-Lorraine ont leur écho parmi tous les groupements français épars dans le monde, dans la petite vallée d'Aoste comme dans les vastes plaines de l'Ouest Canadien ou dans les villes cosmopolites de la république américaine. Mais lisons plutôt M. Acker :

La question de la langue française en Alsace est une de celles qui tiennent le plus à cœur aux Alsaciens, et la mise en liberté de l'abbé Wetterlé, condamné à deux mois de prison pour l'avoir défendue, les ovations qui accueillirent sa libération, lui donnent une émouvante actualité. On peut dire que la lutte livrée chaque jour obstinément pour le français, et qui est une des faces de la lutte générale livrée pour la conservation du patrimoine ancien, caractérise maintenant avant tout l'opposition alsacienne. Les pangermanistes ont beau lancer des appels contre la francisation du pays, fonder des ligues contre ceux qui veulent, disent-ils, imprimer un cachet français à l'Alsace, poursuivre de leur colère, de leurs dénonciations, de leurs injures tout ce qui leur semble un souvenir français ; les Alsaciens continuent inlassablement à réclamer l'enseignement obligatoire de la langue de leurs pères. Ni les amendes, ni la prison ne les effraient. A Zislín, le caricaturiste mulhousien condamné à six mois de prison, succède le caricaturiste Hansi, condamné à cinq cents francs d'amende, auquel succède l'abbé Wetterlé. Plus on rejette leurs vœux, plus ils les présentent : une des qualités les plus propres aux Alsaciens, c'est la tenacité ; ils la montrent une fois de plus en cette occasion ; ils ne cesseront qu'ils n'aient triomphé. Combien d'articles, de plaquettes, de livres auront été publiés là-dessus depuis quelques années, et par les Allemands qui ont le front de prétendre que l'usage de deux langues, loin de servir les habitants de la terre d'empire, leur serait nuisible, et par les habitants des pays annexés, qui rappellent la conduite de la France et exposent quelles puissantes raisons les guident ! Mais il vient, par les soins de la "Revue alsacienne illustrée", de paraître à Strasbourg, une brochure qui, résumant tout ce qui est antérieur, a l'avantage d'être pour les Français comme un manuel de la question. De plus, écrite par un avocat alsacien, M. Eccard, qui a fait son droit à Strasbourg et qui a pris ses grades universitaires à Paris elle exprime un sentiment particulièrement intéressant.

Pendant les deux siècles que sa domination a duré, la France n'usa jamais de moyens de contrainte ni de violence pour imposer sa langue. Jusqu'à la Révolution, le français ne pénétra que dans la société. Vint la tourmente de 1789 ; le peuple et la bourgeoisie furent entraînés par le mouvement révolutionnaire ; l'Alsace, tout entière à ses préoccupations patriotiques, songea plus à se battre qu'à se perfectionner dans la langue de sa grande patrie. Mais une intime union étant résultée des guerres de la république et de l'Empire entre l'Alsace et la France, notre langue devint tout naturellement l'organe de la culture alsacienne, et les progrès en devinrent si surprenants qu'ils provoquèrent dans certains milieux, un

mouvement en faveur de la langue allemande que l'on croyait menacée de disparaître. Vers 1840, le nombre d'ouvriers et de paysans parlant le français et fiers de le parler, était considérable. Mais, d'une part, cette extension était non seulement librement acceptée, mais voulue, par la population, et de l'autre, le gouvernement tenait à cultiver l'enseignement de l'allemand, y voyait à juste titre un précieux concours pour le développement de l'Intelligence et l'acquisition de nombreuses connaissances utiles. On pensait qu'une population qui pratiquait deux langues, avait deux cordes à son arc.

L'attitude de l'Allemagne fut tout autre : elle fut tout de suite nettement hostile, et le gouvernement s'efforça par tous les moyens d'extirper le français de l'Alsace. Dès 1881 le Reichstag promulguait une loi qui rendait obligatoire l'usage de l'allemand aux séances de la Délégation, où sur cinquante-huit membres une dizaine à peine étaient capables de s'exprimer couramment dans cette langue. On vit M. Zorn de Bulach, le père, venir à la Délégation une pile de dictionnaires sous le bras. Dès lors ce fut une persécution systématique. Les conquérants considéraient l'époque de la domination française comme une époque honteuse qui avait laissé aux habitants des tares multiples. La langue française était la principale de ces tares : le devoir de tout bon Allemand consistait à lui faire une guerre acharnée. Les plus hauts personnages n'étaient pas à l'abri des menaces et des colères. On blâmait sans réserve l'impératrice Augusta d'avoir, lors de son premier voyage à Strasbourg, interpellé le pasteur de St-Thomas, sur le seuil du temple, en français, et le fils du maréchal de Monteuffel, statthalter, d'avoir osé parler en français avec les femmes de la société alsacienne. Aujourd'hui encore on attaque la comtesse de Wedel, femme du statthalter, parce qu'elle parle français avec les commerçants !

C'était bien mal connaître les Alsaciens et leur caractère que de croire qu'ils se plieraient aux volontés du vainqueur. Quand, après les longues années de la protestation passive, les Alsaciens se résolurent à vivre de leur vie propre leur particularisme, un instant étouffé, mais qui est la marque la plus saisissante de leur tempérament, revendiqua tout de suite le droit de maintenir la langue française et, puisqu'on la proscrivait des écoles primaires et qu'on lui donnait une place infime dans les écoles secondaires, de l'y réinstaller et de l'apprendre. Des raisons pratiques s'unissaient aux raisons de sentiment. Le français a été l'éducateur de la pensée alsacienne contemporaine jusqu'en 1870 ; c'est à lui qu'elle doit le don des conceptions claires et précises et le raffinement des mœurs. En Alsace, la poussée allemande n'a pas de traditions ; tout y vient de la France. Ajoutez à cela que la langue française doit être un instrument nécessaire de communication commerciale avec la France et que, par suite des dispositions prises par l'autorité allemande, la situation est telle que les banques, les industries, les maisons de commerce sont obligées d'engager des Suisses ou des Belges, les employés alsaciens capables de correspondre en français étant presque introuvables.

Nous ne pouvons pas, Français de France, assister indifférents à la lutte que, trente-neuf ans après la défaite, mène ce petit peuple pour conserver le trésor de notre langue. Le français, malgré l'annexion, ou peut-être à cause de l'annexion, a fait de grands progrès et par la quantité et par la qualité de ceux qui le parlent. M. Eccard ne connaît pas de familles alsaciennes qui aient remplacé la langue de Molière par celle de Schiller, et il est bien persuadé que jamais les Alsaciens ne parleront entre eux le bon allemand. Mais nous, il faut nous convaincre que notre propre destinée est intéressée à cette bataille émouvante. L'Alsace c'est, en terre allemande, pour la civilisation latine, une marche avancée et c'est pour notre patrie, contre l'expansion germanique, un rempart français. Le jour où l'Alsace se détacherait complètement de la pensée française, c'est que la France n'exercerait plus d'attraction, c'est que la France serait vraiment déchuë.

Feuilles volantes et pages d'histoire.

C'est le titre d'un fort joli volume (Typ. Laflamme et Proulx), que l'auteur, M. Ernest Gagnon, a eu l'amabilité de nous adresser. C'est un nouvel ouvrage du délicat écrivain de "*Choses d'autrefois*". Nous courons à la "table des matières" et la trouvons remplie de titres alléchants; la "préface" se termine par ce paragraphe: "Si ces pages fugitives—les dernières peut-être que j'offrirai au public—ne sont pas de nature à faire estimer et aimer davantage la famille franco-canadienne, c'est que ma plume fatiguée aura trahi ma patriotique ambition". Pourquoi cet adieu voilé en tête d'un volume et pour clore une œuvre qui ne mourra pas?

Le livre, du reste, est alerte, élégant et tout rempli de l'éternelle jeunesse des idées et des affections patriotiques. M. Gagnon est, de tous nos auteurs canadiens, celui qui a traité avec le plus de succès ce que nous appellerions volontiers les sujets sacrés de notre histoire intime; nos chansons, nos légendes, ont pris sous sa plume le charme pénétrant des légendes héroïques que l'on conserve dans les familles avec le nom des ancêtres. A chaque phrase on reconnaît la délicatesse de touche du musicien et le sens profond du beau qui distingue l'homme de goût. M. Gagnon est pour la prose canadienne ce que M. Pamphile Lemay est pour notre poésie.

On ne recommande pas la lecture d'ouvrages comme ceux de M. Gagnon. Sitôt qu'il sont parus, il suffit de le dire pour les retrouver sur les rayons de toutes les bibliothèques.

Notre Directeur dans la Nouvelle-Angleterre.

Notre directeur, M. Laflamme, est depuis quelques jours, dans la Nouvelle-Angleterre où il est allé saluer les amis de la REVUE et lui en faire de nouveau. Pour une œuvre de vacances, il ne pouvait, assurément, en choisir de plus agréable et de plus utile. Les idées de la REVUE font lentement leur chemin; elles ont déjà fait leur part de lumière sur certains problèmes délibérément mal posés par nos petits assimilateurs; et, ce qui est bien plus important, elles sont parvenues à attirer l'attention de nos compatriotes sur des questions vitales. Ce résultat, si considérable qu'il puisse

paraître, n'a pas épuisé toute son ambition; elle n'y voit qu'un encouragement à continuer un travail qui est toute sa raison d'être et à remplir jusqu'au bout une tâche qui ne manque pas de côtés passionnants pour ceux qui s'intéressent à nos questions nationales, et ceux-là sont encore nombreux, Dieu merci!

Notre directeur qui a conservé l'habitude de faire, tous les cinq ou six mois, son petit voyage dans la Nouvelle-Angleterre, rapportera de celui-ci comme des autres, des renseignements précieux dont il fera bénéficier ses lecteurs et surtout la cause qu'il défend.

Bon voyage!

M. Bourassa et la question religieuse.

Jamais, depuis dix ans que nous traitons des questions de clergé national dans les journaux et les revues, avons-nous éprouvé une satisfaction plus complète qu'à la lecture des deux articles formidables consacrés par M. Henri Bourassa au choix de l'archevêque d'Ottawa et à notre question politico-religieuse. (1) Et malheureusement, il est bien tard pour que nous puissions en dire autant que nous voudrions. Les derniers pages de la REVUE vont sous presse dans quelques instants.

Nous devons donc nous contenter pour aujourd'hui de signaler ces articles de maître à nos lecteurs. Ils sont à lire et à conserver. Du reste, nous les reproduirons en entier dans notre prochain numéro.

On admettra que, pour nous, l'adhésion d'un homme comme le directeur du "Devoir" n'est pas un événement ordinaire. Par des moyens différents peut-être, nous serons plus nombreux à défendre la cause sainte.

M. Bourassa voudra bien accepter les remerciements enthousiastes des quelques lutteurs irréductibles que représentent la REVUE et ses fidèles amis.

Lus en plein champ le bataille, les articles du M. Bourassa sont rafraîchissants!

(1) *Le Devoir*, Montréal: "Qui sera archevêque d'Ottawa?" (19 juillet 1910); "Le catholicisme au Canada doit-il être français ou anglais?" (20 juillet 1910) par Henri Bourassa.

Mgr Sbaretta reviendra-t-il au Canada ?

La "Patrie", de Montréal, dans son numéro du 20 juillet publiait la note très intéressante que voici :

"Le "World" de Toronto, après la "Gazette" de Montréal, annonce que Son Excellence Mgr Sbaretta, délégué apostolique au Canada, en ce moment à Rome, n'assistera pas au prochain Congrès Eucharistique, et qu'il ne reviendra même probablement pas au Canada. S'inspirant évidemment à la même source, les deux journaux annoncent que le rôle du délégué papal a été reconnu comme superflu, et que Mgr Sbaretta n'a rien accompli que n'eussent pu accomplir eux-mêmes les archevêques et évêques du Dominion.

"On a toujours compris que la nomination du délégué avait été une affaire politique, un ancien ministre de la justice ayant malheureusement persuadé au Vatican que les chefs de l'Église canadienne avaient besoin d'aide, car le premier délégué pontifical vint à la suite d'une requête adressée à Rome, et signée par tous les députés et sénateurs libéraux et catholiques. Un diplomate romain a récemment exprimé l'avis que la présence d'un délégué au Canada, où l'épiscopat possède l'entier attachement du peuple, n'avait pas sa raison d'être."

"Le "World" ajoute que Son Eminence n'a pas été très heureuse dans sa manière de résoudre certaines questions embarrassantes, notamment le choix d'un archevêque pour le diocèse d'Ottawa, et le regrettable conflit du collège de Ste-Marie de Monnoir.

"Au reste, le "World" assure que Mgr Sbaretta n'a toujours eu que d'excellentes relations avec le clergé et les hommes politiques canadiens, mais il ajoute que, vu l'inutilité absolue de sa mission, son absence, s'il ne revient pas, ne causera nulle part de regrets cuisants.

"Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne reproduisons le "World" et la "Gazette" que pour tenir nos lecteurs au courant de ce qui se dit dans la presse anglaise."

Je ne sais pas si la "Patrie" n'a pas éprouvé plus de plaisir qu'elle n'en laisse paraître en publiant cette note de la presse anglaise. Pour notre part, nous ne cachons pas que tout ceci—à condition que dépêches et commentaires soient fondés—nous cause beaucoup de satisfaction. Il n'y a pas que les journaux anglais qui se sont aperçus de la position qui est faite chez nous aux Délégués Apostoliques. Et si l'insuccès de Mgr Sbaretta au Canada n'a pas eu d'autre résultat que de faire voir comment nos politiciens et nos diplomates en raccourci ont pu, je ne sais plus trop comment, tromper la bonne foi des autorités romaines, ce résultat vaudra encore qu'on le note soigneusement dans nos annales.

Au reste, il ne fait pas de doute que Mgr Sbaretta dans le règlement de nos questions depuis la question scolaire des nouvelles provinces jusqu'au règlement plus récent de l'imbroglio du collège de Monnoir, n'a pas eu la main tout par-

ticulièrement heureuse. Notre concile plénier lui-même dont il fut la cheville ouvrière et dont il aurait traité les rapports comme des compositions d'écoliers était pour le moins, de l'aveu d'autorités forts respectables, une œuvre prématurée. L'encouragement tacite qu'il n'a cessé de donner à l'élément turbulent et stérile de l'église canadienne a déjà porté des fruits de discorde que nous avons plus d'une fois signalés et qui nous ont valu plus d'un reproche et plus d'une épithète savoureuse. Il y avait plus qu'un événement social ordinaire dans les réceptions données, le premier de l'an, par notre Délégué Apostolique dans les salles somptueuses des Knights of Columbus d'Ottawa. On s'en aperçoit peut-être un peu tard, surtout si le choix d'un successeur à Mgr Duhamel est vraiment tombé sur l'évêque de Kingston.

Il est vrai que les conditions spéciales dans lesquelles se sont trouvés les Délégués de Rome, à Ottawa, ont pu rendre leur mission spécialement délicate. C'est pour cela qu'on a été tenté de méconnaître l'importance d'une mission qui demandait des qualités diplomatiques plus qu'ordinaires. A part Mgr Falconio que, d'ailleurs, on s'est empressé de transporter sur une plus grande scène, il est notoire que nous n'avons encore reçu de la Légation que peu de satisfaction. Mgr Sbaretti a la mauvaise fortune de faire éclater ce fait au grand jour.

Ceux qui ont demandé à grands cris un Délégation Apostolique pour le Canada, l'ont fait dans un but politique et dans l'intérêt d'un parti. Aussi jamais ceux qui font, en ce pays, la force de l'Église, les Canadiens-Français, n'ont assisté à massacre plus systématique et plus cruel de leurs droits nationaux et religieux. Un catholique éminent du pays, et de langue anglaise, par-dessus le marché, le disait un jour avec une franchise brutale à Mgr Merry del Val, en parlant de l'échaffourée de la question Manitobaine réglée comme on sait par M. Laurier : "He has humbugged us, he has humbugged the Pope and he is humbugging you !"

Que tout cela change et nous serons, certes, les premiers à nous en féliciter.

Un nouvel état de l'Union Américaine.

L'"Opinion Publique", journal franco-américain publié à Worcester, Mass., nous apporte d'intéressants détails sur

l'« Arizona » le nouvel Etat admis dans l'Union Américaine :

« Le congrès des Etats-Unis, dit le confrère, vient d'autoriser l'entrée dans l'Union du territoire de l'Arizona, et dès l'an prochain, le nouvel Etat enverra à Washington deux sénateurs et deux représentants. On sait que l'Arizona a une étendue plus vaste que le royaume d'Italie. Sa surface égale celle des Etats de New-York et de la Nouvelle-Angleterre réunis ; elle est plus vaste que les Etats de New-York, de Pennsylvanie, de New-Jersey et le Delaware.

« Toutes les fermes du Rhode-Island pourraient être contenues dans une seule des vallées arrosables de l'Arizona. Il s'y trouve une forêt plus étendue que tout l'Etat d'Indiana. On ne croit pas qu'il y ait au monde de plus fertile, de plus productive vallée que celle qu'arrose le Colorado. Le climat est beau, l'air pur et sans humidité malsaine ; il y a de nombreux sites favorables pour les exploitations rurales.

« Avec les projets d'irrigation à l'étude on pourra un jour transformer des terrains incultes d'une superficie de dix millions d'acres en un sol fertile. La culture du coton y prospérera mieux encore que dans la Vallée du Nil dont le climat est analogue à celui de l'Arizona. Le palmier-dattier, l'olivier, le figuier, l'amandier y poussent aisément. On peut y cultiver avec succès la betterave à sucre, l'alfa, les céréales, tous les légumes comme la pomme de terre, le melon, les fraises et tous les produits maraîchers. C'est une contrée appelée à devenir en peu de temps riche et prospère.

« Le nouvel Etat est presque aussi grand que le Japon qui contient 50 millions d'habitants ! Et cependant sa population n'atteint même pas celle de certains comtés de l'Etat de New-York. Elle était de 60,000 âmes en 1890, de 122,000 en 1900 ; actuellement elle s'élève à 200,000 environ, la plupart d'origine mexicaine ; on y compte 1,500 Chinois, quelques centaines de Japonais et plusieurs tribus indiennes.

« Nous ne pouvons nous dispenser de faire une réflexion qui, du reste, vient naturellement à l'esprit de tout observateur : les immigrants européens affluent cette année-ci à New-York ; d'après une statistique que les journaux ont publiée, on constate une notable augmentation. Or, qu'espère trouver à New-York, par exemple, cette invasion humaine à la recherche d'une existence plus aisée, si non de la fortune ? L'Etat de New-York compte neuf millions d'habitants et sur toute son étendue s'espacent les fermes. Certainement il y a place encore dans cet Etat pour des centaines de mille d'habitants.

Mais quelles facilités autrement grandes pour s'établir et s'enrichir n'offre pas, aux colons laborieux, entreprenants, cet Etat nouveau de l'Arizona qui actuellement ne compte que 200,000 habitants sur une superficie deux fois plus vaste, au moins, que celle de l'Etat de New-York et où la terre n'a pas encore de valeur marchande et dont la fertilité surpasse, une fois en culture, celle de la région new-yorkaise ?

La Saint-Jean-Baptiste aux Etats-Unis.

La fête nationale des Canadiens-Français, aux Etats-Unis cette année, n'a provoqué aucune manifestation d'éclat. Dans la Nouvelle-Angleterre, un effort considérable pour faire de la fête patronale un événement exceptionnel n'aura probablement pas d'autres résultats que d'accentuer davantage les causes de division qui, sur encore trop de points de la Nouvelle-Angleterre, paralysent l'action franco-américaine. D'une fête qui aurait dû mettre fin à toutes nos luttes intestines on a fait une manifestation où l'on a payé un tribut trop considérable à la politique, et où l'on a diminué le beau renom de la race en portant au premier plan des hommes et des doctrines que l'on devra combattre tout le reste de l'année sur le terrain national. On a pu constater une fois de plus tout ce qu'il y a de pénible à voir certains grands hommes, oublier la source même de leur avancement et persister à se montrer, par haine ou dépit, sous le petit côté de leur caractère. On a pu voir aussi, et dans des exemples éclatants, que les patriotes d'un jour ou d'une période électorale parviennent difficilement à mettre leur enthousiasme à l'unisson des sentiments traditionnels qui forment toute la splendeur et l'utilité des manifestations patriotiques. Le bon côté des erreurs capitales comme celles-là, c'est que le peuple, dont l'affection large et le dévouement sans bornes pour les idées nationales ne se laissent pas entraîner par les petites ambitions, finit bien par y discerner le vrai du faux, et qu'il sait aussi reconnaître à leur panache ceux qui le servent de ceux qui le flattent pour le mieux exploiter.

Il eut été infiniment triste, assurément, si la fête patronale des Franco-Américains se fût bornée au pénible spectacle que des circonstances malheureuses devaient faire de la fête de Worcester. Et c'est bien là que l'on a reconnu l'influence bienfaisante de nos grands sociétés de secours mutuels comme l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique ou l'Association Canado-Américaine. C'est dans les centaines de succursales de

ces deux associations patriotiques que la fête nationale, célébrée avec moins d'éclat, a pourtant retrouvé dans l'intimité même des réunions, son cachet véritable et donné les reconfortantes émotions des grandes réunions familiales.

C'est, du reste, un des beaux côtés de l'évolution suivie depuis une dizaine d'années par le mouvement national parmi nos frères franco-américains. Aux grands efforts tentés par les conventions nationales a succédé l'effort quotidien et constant des sociétés patriotiques dignes héritières des idées de progrès et de conservation prêchées par les congrès. Et, croyez-le, ce n'était pas une petite consolation pour les artisans du progrès franco-américain que de savoir la fête patronale célébrée sur cent points divers, le même jour, à la même heure, par les groupes organisés et forts des vieux et jeunes patriotes.

Voilà l'œuvre qu'il faut bénir et surtout conserver. Sa beauté a déjà attiré l'attention des opportunistes de toutes nuances qui songent maintenant ou à s'en emparer ou à la détruire, après lui avoir refusé pendant vingt-cinq ans le concours désintéressé d'une obole ou le simple témoignage d'une parole amie. Et, devant les luttes étranges qui se livrent en ce moment autour de certaines organisations nationales qui nous sont chères, nous ne pouvons nous empêcher de songer à l'immensité du désastre qui atteindrait la cause sainte des nôtres le jour où l'une de nos puissantes organisations nationales passerait, même pour une courte période, aux mains de ceux qui l'assaillent aujourd'hui pour des motifs et par des moyens déloyaux.

Ce désastre ne serait peut-être pas irréparable, mais, c'est certain, on en sentirait encore les effets bien longtemps après que la mémoire des politiciens vaniteux et rancuniers qui en ont fait leur œuvre capitale aura sombré sans retour dans l'opprobre et l'oubli.

Léon Kemner.

Les Idées de Mme Margeret

PAR

PIERRE DU CHATEAU

(Suite)

Mais, ici, le professeur arrêta ce flot de paroles et prenant la main d'Antoinette, il dit avec autorité :

— Mon enfant, ne te laisse pas guider par la fortune dans le choix que tu feras d'un mari : elle ne saurait ni remplacer l'estime, ni suppléer à l'amour ; les foyers les plus dépourvus sont ceux où l'amour et l'estime font défaut...

— C'est bien entendu ! reprit Mme Margeret virant de bord. Croyez-vous donc que je conseille à Antoinette d'épouser un malotru ? A vous entendre, celui-ci tient le record de la richesse, tandis que le mortel privé des biens de la terre a le monopole de la perfection ?

— Mais non, mais non ! concéda bonnement l'excellent père, toujours prêt à s'amender ; je ne te fais pas dire des choses déraisonnables, ma chère amie, mais je prémunis notre fille contre la séduction de l'or : tant de femmes la subissent, de nos jours !...

— On peut tout réunir... Antoinette se le dira et, d'ailleurs, aura confiance en nous qui voulons son bonheur...

Cette discussion, très vive au début, se terminait à la satisfaction de chacun, par des concessions mutuelles ; elle ne laissa pas de traces profondes dans l'esprit de l'enfant, habituée d'ailleurs à ces polémiques où l'une apportait la fougue de son caractère et l'autre son extrême bonté. Tous deux avaient raison, sans doute, ne voulant que son bien...

... Elle était vraiment fort jolie, dans son tailleur bleu clair, coiffée du grand chapeau noir sous lequel resplendissait l'aurole de ses cheveux blonds ; et il y eut des chuchotements, place de la République, quand la mère et la fille y parurent à l'heure consacrée.

Les promeneurs habituels y cherchaient le pâle soleil d'hiver, doux au rhumatisme ; appuyés sur leur canne, bien em-

mitoufflés pour la plupart, ils s'abordaient, se contaient leurs maux, prédisaient le temps probable et mêlaient un brin de politique au souci de leur santé. Mais, à côté de ces valétudinaires, le high life s'y donnait rendez-vous, de quatre à cinq de préférence, au grand jour des globes électriques qui jettent sur les élégances un magique reflet...

—Mesdames Margeret : voyez donc !...

—Elles ne se font pas désirer !... dit une bonne âme. d'un ton aigre doux.

—Oh ! ça, non, par exemple !... Ce que sa mère la promène, cette petite-là !

—Elle est fière de sa beauté...

—Sa beauté ?... Où mettez-vous vos yeux, ma chère ?...

Vous ne voyez pas son gros nez ?...

—Et sa bouche ?... regardez comme elle s'allonge, quand elle rit !...

—Seulement, elle a des fossettes...

—Qui est-ce qui n'en a pas ?...

—Et de grands yeux...

—Ça donne l'air bête...

—Ne l'est-elle pas un peu ?...

Les promeneuses approchaient et joignirent la mère et la fille ; il y eut de part et d'autre de touchantes effusions :

—Bonjour, chère Madame... Bonjour, petite belle... Que vous êtes rares... on ne vous voit pas !...

Et le *shake-hand* en coup de pompe parcourait les rangs. Soudain, les minauderies s'accrochèrent. A l'extrémité de la place, Gontran Herbelin, portant beau, venait de surgir...

—Tiens, il n'est pas reparti ?... C'est pourtant demain la clôture... va-t-il la manquer ?

—Peut-être a-t-il ici des intérêts majeurs...

Un petit rire discret fusa dans le groupe vers lequel se fixait le monocle insolent. Y cherchait-il Antoinette ? Elle fut seule à ne pas s'en soucier ; et quand il passa, elle ne leva même point son regard.

Mais les bonnes amies trouvèrent là encore matière à critiques lorsque Mmes Margeret se furent éloignées...

—Se donne-t-elle des airs de sainte nitouche ! avez-vous vu ?...

—Peut-être veut-elle ainsi le piquer au jeu ?

—Peine perdue, chère !... Le grand Louvetier ne se mariera pas...

—Qui sait?

—Allons donc !... Mme de Lignière même y a perdu ses peines, et Dieu sait si elle est habile à embobeliner les gens ! ... C'est par douzaines que se comptent les heureux qu'elle a faits, cette grande marieuse !

—Oh ! les heureux...

—Ou qu'elle a cru faire ; le mariage est une loterie : on l'a dit depuis longtemps...

—C'est pourquoi les gros lots sont toujours convoités.

—Mais comme il y en a peu, il faut bien se contenter des petits...

De furtifs soupirs appuyèrent cette déclaration.

Mme Margeret, de son côté, était satisfaite et mécontente à la fois. L'attention dont sa fille avait été l'objet confirmait son rêve, mais de la voir rester indifférente à ce qui eût enorgueilli toute autre, plus avisée, l'irritait au plus haut point.

Quelque temps, elle marcha sans rien dire ; puis, brusquement :

—Mon grand désir est que tu te maries, tu le sais bien?...

De nouveau, Antoinette, rougissante, se troubla. Même à sa mère, elle n'osait ouvrir son cœur, trop émue, un peu froissée peut-être de cette parole dite en un lieu public et non dans l'intimité tendre du foyer ; d'ailleurs, sans prendre souci de l'effet produit, Mme Margeret continuait :

—Il faut se marier jeune ; c'est un malheur... et un danger... de se laisser vieillir dans l'espoir de trouver l'homme parfait... qui n'existe pas. Aussi, quand un parti sortable se montre à l'horizon, est-il de la plus élémentaire prudence de ne pas le laisser fuir... Comprends-tu ?

—Oui, maman, balbutia Antoinette à cent lieues de penser à Gontran Herbelin.

—Eh bien ! fais en sorte que je ne sois plus forcée de te dire ces choses... Nous allons rendre visite à Mme de Lignière : c'est son jour.

IX

Agée, impotente, sans famille, la baronne de Lignière, veuve du général, semblait n'avoir qu'une mission sur cette terre : celle de marier les gens.

Redoutée de certains, courtisée par beaucoup, elle arrivait le plus souvent à son but avec ce don qu'elle avait de per-

suader, ce flair spécial qui la guidait dans ses opérations ; mais elle s'amusaît extrêmement de ce que les intéressés crussent agir de leur propre initiative, et s'engager d'eux-mêmes sur la route du bonheur. Ceci mettait à couvert sa propre responsabilité. D'ailleurs, la veille des nocés, elle réclamait comme une faveur, pour son album, quelque autographe en vers ou en prose, sûre qu'il chanterait bien moins la reconnaissance que la satisfaction ; et dès qu'un point noir se montrait dans le ciel d'abord sans nuages, elle cherchait la page et mettait le doigt sur le quatrain :

—Voyez donc, mes enfants ! . . .

Ou ils s'inclinaient, ou ils ergotaient encore, accusaient le ciel, l'enfer, le monde ; eux-mêmes, jamais !

Peu à peu, en relisant ces vers, elle en était venue à se faire une spécialité. Seules, les entreprises difficiles la tentaient, lui donnaient comme l'illusion d'une œuvre pie, de celles dont on se forme un bagage pour arriver Là-Haut. Les filles sans dot, les garçons endurcis dans le célibat et retenus loin du port par la malice du diable bénéficiaient de son attention.

N'est-ce pas, en effet, une action des plus méritoires que de se faire le bras droit de la Providence en protégeant les déshérités, en arrachant à l'esprit du mal les faibles et les entêtés ?

Parmi ceux-ci, Mme de Lignière rangeait Gontran Herbelin. Elle avait, jadis, été l'amie de sa mère, — une sainte, ravie trop tôt à l'affection des siens ! — et ce rejeton sorti de si bonne souche semblait tout désigné à son attention.

Mais le démon le tenait bien, si bien que les arguments, les prières, les conseils, les reproches rebondissaient sans le faire chanceler. La baronne se trouvait ainsi dans la situation d'un chasseur émérite qui abat le gibier à tout coup, mais que tient en échec, par quelque sortilège, le plus subtil de tous.

Jamais, cependant, il ne manquait de venir lui rendre visite quand ses occupations diverses lui en laissaient le loisir. chaque fois plus défraîchi, plus chauve, de démarche plus raide, avec plus de sophismes à son avoir. Par acquit de conscience, si elle ouvrait le feu, il ripostait, non sans verve, et se plaisait à répéter qu'il mourrait impénitent :

— . . . Libre comme l'air, Baronne : vive la liberté !

— Personne n'en jouit moins que vous, mon cher, tiraillé par vos vices, poussé à droite et à gauche, par leur seul bon plaisir ; tandis que si vous preniez femme . . .

—Je changerais de gouvernement!

—Vous éviteriez l'anarchie : au lieu et place de cent tyrans...

—J'aurais un seul maître : je ne me sens pas de taille à lui obéir...

—Qui vous parle d'obéissance? Vous auriez en votre compagnie une égide, une amie, un conseil...

—Oui-da, un conseil! Ah! elles sont sages, les conseillères féminines, parole d'honneur!...

—Où les cherchez-vous?

—Partout, Baronne...

—Impertinent!

Mais il hennissait plus fort, ravi de scandaliser la bonne dame et de lui prouver une fois de plus qu'elle perdait son temps à le chapitrer.

Ce jour-là, avant de rejoindre la Herbelière, il se fit annoncer sur la fin de l'après-midi. Peletonnée dans sa causeuse, entourée de paravents, une dentelle blanche jetée sur ses cheveux de neige, Mme de Lignière songeait, les yeux rivés à l'âtre où flambait un grand feu.

—Encore ici? demanda-t-elle avec étonnement.

—“Encore”, n'est pas flatteur, Baronne...

—Dame, mon cher, vous dites vous-même que vous vous amusez en notre bonne ville comme un rat mort!...

—Sans aucun doute : je ne suis pas fait pour la province et la province n'est pas faite pour moi...

—Pas assez large d'idées?...

—Oui, mesquine en diable, routinière et potinière à souhait...

—Allez toujours!... Se serait-elle permis de potiner “sur vous?...”

—Parbleu! dès que je me montre, c'est une révolution! conclut-il avec fatuité. Et cette fois, ajouta-t-il, l'on s'avise de me marier : c'est complet!

—Vous voyez : l'idée n'est pas seulement de moi!... Avez-vous donc montré quelque préférence, au bal, l'autre soir?...

—Le seul fait de m'être fait présenter à une danseuse qui n'est pas un magot, mais une sorte de petite oie blanche, vêtue de bleu, qui m'a évincé pour danser avec un collégien...

Cela a suffi! Hier, entre quatre et cinq, elle se promenait avec sa mère place de la République; on prétend que je m'y

suis rendu pour la voir... Ah! ah! ah! elle est bien bonne, celle-là!...

—Eh bien! le roman est ébauché!... Quelle est cette pauvre petite oie blanche qu'on destine à Gontran Herbelin?

Il se rengorgea :

—Serait-elle si à plaindre, si je lui faisais les honneurs de ma table?... Car, pauvre, elle l'est, évidemment; un professeur de belles-lettres ne s'enrichit guère... surtout ce bon-homme-là!...

—Voudriez-vous parler de...

—Oui, du père Margeret, vieille perruque qui n'a qu'un mérite, à mon sens : celui d'avoir une fille assez jolie...

—Auriez-vous, vraiment, des vues sur elle? interrogea Mme de Lignière dont la voix tremblait.

Gontran hennit bruyamment :

—Moi, chère Madame? Ah, ah, ah!... Ne croyez pas cela!...

—Eh bien! tant mieux! reprit la baronne avec soulagement.

—Pourquoi "ce tant mieux"? interrogea-t-il.

—Pourquoi? Mais parce que ce serait pour cette enfant le plus grand des malheurs, que d'épouser le jouisseur que vous êtes, mon cher ami! Vous raillez en l'appelant "oie blanche"; si le terme était poli, il lui conviendrait tout à fait...

—Continuez, de grâce, continuez?...

Ce persiflage irrita la baronne :

—Tant que vous voudrez, mon cher; car si j'ai vu, pour vous, le salut dans le mariage, et si j'ai tenté de vous y convertir en souvenir de votre mère, ma meilleure amie, je ne commettrais pas ce crime de vous unir à ce printemps en fleur...

—Oh! oh!... suis-je si près de l'hiver?

—Un hiver prématuré!

—Vous n'êtes pas tendre, Baronne, pour votre serviteur!

—Je suis juste; il y a trop de flatteurs en ce monde pour en grossir le nombre, et trop de complaisants pour vouloir les imiter. C'est ce qui perd les riches, cette nuée de parasites et de courtisans pâmés d'admiration devant leurs faits et gestes et placés comme un écran entre eux et la vérité...

—Aussi voulez-vous m'enlever mes dernières illusions? Si, après cela, le diable me tient encore, c'est qu'il est bien fin!

—Et il l'est, mon cher ! Donc, si jamais vous prenez femme—ce dont je désespère—prenez-la sérieuse, dévouée, assez éclairée surtout pour qu'elle ait conscience de sa mission...

—Faut-il qu'elle porte lunettes ?

—...Et ne songez pas à vous unir à l'être exquis, tout de charme et d'ignorance, qu'est une fille de dix-huit ans...

—Elle me rajeunirait...

—Point ! Mais vous la dévelouteriez par votre science de la vie...

Ici, elle s'anima :

—Cruelle science que la vôtre ! Combien vaine, illusoire, décevante, mon ami ; et si vous étiez homme de courage...

—Mais je ne le suis pas, vous me l'avez dit cent fois...

—Prouvez-moi que je me trompe?... Il est toujours temps de rétrograder...

Il eut un éclair singulier dans les yeux, vite éteint d'ailleurs ; et, s'inclinant avec un sourire d'ironie :

—L'esprit souffle où il veut... Je crois qu'il m'a touché !

—Dieu le veuille !...

—Et, cette fois encore, Baronne, vous aurez été son bras droit.

Elle leva les épaules et murmura, le regardant s'éloigner :

—Je me console de n'avoir pas de fils : il eût pu lui ressembler !...

En revanche, elle éprouvait le regret intense de n'avoir pas de fille, lorsqu'elle voyait Antoinette Margeret.

La veille, l'attitude de sa mère l'avait avertie ; très empressée toujours, ce jour-là elle s'était faite obséquieuse, toute prête, semblait-il, à se jeter aux genoux de Mme de Lignière pour lui présenter un placet.

L'idée de quelque mariage en vue ne pouvait manquer de frapper la baronne trop perspicace pour s'abuser, trop habituée surtout à ces façons d'agir qui dénotent de secrètes intentions... "S'agirait-il de Gontran Herbelin ?" se demanda-t-elle après la visite de celui-ci ; et une suprême indignation s'emparait de son âme à la seule pensée d'un projet qui serait un odieux trafic, puisqu'il livrerait la prime jeunesse d'une enfant candide à ce riche viveur...

"Où va le monde, s'il ne reste plus aux mères le respect de leurs filles, ni le souci de leur bonheur ?..."

Forcément, elle renarait en elle-même, scrutait sa mé

moire, trouvait en sa conscience de marieuse émérite quelques ombres qui l'inquiétaient.

A la vérité, jamais elle n'avait commis ce crime de jeter au minotaure une proie sans défense, parée de sa jeunesse et de sa beauté ; mais il est facile de forcer la note de l'éloge et, sans trahir la vérité, de la présenter sous un aspect attrayant.

— « Du moins, lui ai-je dit, à celui-ci, tout ce que je pense de lui, songeait Mme de Lignière avec satisfaction, et ce qui me rassure pour ma petite amie, c'est qu'il ne veut pas se marier... Je ne crois pas à sa conversion. »

Pour bien s'en convaincre et se calmer elle-même, car la visite du jeune homme l'avait fort excitée, elle reprenait, une à une, jusqu'aux moindres paroles de leur entretien, se butait aux dernières, tournées en énigme, en ressentait comme un malaise, une vague appréhension, ce je ne sais quoi qui tient du pressentiment et ne se peut définir...

X

En rentrant du lycée, M. Margeret trouva sa femme dans une agitation fébrile, les yeux brillants, les joues empourprées. Elle avait guetté sa venue, ce qui ne lui était pas arrivé deux fois depuis leur mariage, accusant d'une lenteur voulue l'aiguille de l'horloge, se demandant si quelque leçon particulière ou quelque promenade sur le cours n'allaient point prolonger son attente et porter au comble l'impatience qui la dévorait...

— Enfin, vous voici donc ! s'exclama-t-elle. Que vous êtes peu avisé de vous mettre ainsi en retard, aujourd'hui !...

Le professeur ouvrit des yeux ronds :

— Mais, ma bonne... pourquoi "aujourd'hui" ?

Oh !... je sais... vous ne pouviez pas faire autrement !... Enfin, entrez ici...

Elle le précédait pour lui ouvrir la porte du salon où deux fauteuils l'un près de l'autre témoignaient d'un intime et récent entretien.

— Devinez qui s'est assis là, tout à l'heure ?... Oui, devinez ?

— Un roi ou un président ?

— Ce n'est pas le moment de plaisanter. J'ai reçu, à deux heures, la visite de M. le préfet...

— Mais... ce n'est pas ton jour ?

—Heureusement. A part le regret de manquer de feu et de fleurs fraîches, je me suis félicitée d'être seule... toute seule... Antoinette était au cours... et c'est d'elle qu'il s'agit...

—D'elle?... Alors?...

—Oui : une demande en mariage... Mon rêve... mon beau rêve... Cette petite est née coiffée!...

Les joues de Mme Margeret s'empourpraient de nouveau et toute sa personne respirait le triomphe le plus complet.

—De qui s'agit-il?...

—Vous devriez le deviner! Que vous ai-je dit, l'autre soir? Ah! moi, du moins, j'y vois clair!...

—Mais encore?

Elle se rapprocha de lui, appliqua sa bouche tout contre l'oreille aux écoutes, et, lentement, scandant les mots :

—Il s'a...git de Gon...tran... Her...be...lin...

Une contrariété, presque un effroi, se peignit sur le visage du professeur :

—Comment a-t-il songé à la petite? murmura-t-il.

—Belle question! Il l'a vue au bal, elle lui a plu et il l'aime; est-ce si compliqué que cela?

—Non, cela ne l'est pas assez.

—Vous voilà bien! J'aurais été bien surprise si vous n'aviez pas trouvé à ergoter à ce sujet. Mais qu'y a-t-il de plus prompt que l'amour? S'embarrasse-t-il de tant de choses? Vous qui aimez les figures mythologiques, vous devriez savoir qu'il lui suffit de ses flèches et de son carquois!

L'ironie de sa femme semblait ne pas l'atteindre; percevait-il même le son de cette voix pointue dont le timbre eût dû lui déchirer le tympan? Le front dans la main, absorbé par une vision qu'il cherchait à se retracer nettement et qui chargeait son front d'un plus épais nuage, il suivait sa pensée fixée vers un point unique et précis...

—Pourquoi le préfet s'est-il chargé de cette ambassade? murmura-t-il.

—Pourquoi? Vous demandez pourquoi? Mais c'est une preuve d'affection, une preuve d'estime jointes au désir de nous obliger...

—Il est bien bon, le préfet!

—Certes!... Et ce désir ne lui fut pas venu, peut-être, s'il s'agissait de vous seul, Monsieur Margaret... Vous êtes un misanthrope; tout le monde ici le sait, le dit, ne vous en dé-

plaise ; et si je n'étais pas là... mon Dieu ! oui, si je n'étais pas là, s'inquiéterait-on de savoir si vous existez ?...

Cette question véhéménte ne le toucha même pas ; le bonheur de sa fille était chose trop grave pour qu'il s'inquiétât du monde et des qu'en dira-t-on ; aussi, vivant retiré comme il le faisait, avec ses livres, ignorait-il tout ce que d'autres savaient du passé de Gontran, de sa vie actuelle dont Paris cachait quelque peu le mystère, des parties de chasse que clôturaient, à la Herbelière, des festins homériques où l'ambroisie coulait à longs flots. Selon lui, M. Herbelin était, comme bien d'autres, un fils de famille heureux que son père lui eût gagné de l'argent ; et de cette propension trop naturelle à en jouir, découlait fatalement l'abus de la richesse, suscitait des incursions à droite et à gauche dans le champ trop vaste de la fantaisie. Que le préfet les acceptât, les approuvât même c'était son affaire ; mais ceci ne pèserait pas d'un fétu de paille dans ses décisions à lui.

Sa femme avait prévu des objections ; mais, de tout temps, elle ne s'était guère embarrassée des résistances de son mari. Cette fois, à la vérité, ce serait sans doute plus difficile, puisque l'époux se renforçait du père ; n'importe ! elle se jurait d'arriver à ses fins. Laisse-t-on échapper l'occasion superbe de saisir la richesse, sans mettre tout en œuvre pour y arriver ?... "C'est un devoir !" se répétait-elle mentalement ; et, insinuante, avec une patience qu'elle savait trouver à l'occasion, elle reprenait la controverse, forçant la note de l'éloge, affirmant ce qu'elle ignorait complètement d'ailleurs.

—... C'est le bienfaiteur de la Herbelière, ce jeune homme, si vous ne le savez pas ?... Le préfet dit qu'il a de l'influence dans le pays... beaucoup d'influence... et s'il voulait être candidat à la députation...

—Parbleu !... Les gens sont si bêtes, dans les campagnes surtout, qu'en leur payant à boire on en fait ce qu'on veut !..

—Comme vous prenez la chose, Monsieur Margeret ! dit-elle, très choquée ; vous n'êtes pas comme tout le monde, assurément, car n'importe qui serait flatté, très flatté d'avoir un gendre au Parlement...

—Oh ! pour ce qu'ils y font, ma bonne...

—Ils font des lois.

—Et de belles ! Enfin, la question n'est pas là ; je veux que ma fille soit heureuse...

—Moi aussi... Mais elle a voix au chapitre, cette enfant..

—Oui ; dès que nous aurons fait notre enquête...

Ici, Mme Margeret fronça le sourcil :

—Je vous apporterai des documents ; j'ai confiance en des amies qui savent le fort et le faible de tous, en général, et de chacun en particulier... Cela vous va-t-il?...

—Mais oui, cela me va, répondit le professeur avec la volonté ferme d'agir de son côté.

Et, ceci, sa femme le craignait extrêmement, surtout en raison du peu d'enthousiasme que semblait lui inspirer le projet Herbelin.

Il était tombé dans le mutisme, parcourait de son pas grave, un peu lourd, le bureau dont le parquet grinçait sous ses pieds, et, s'arrêtant soudain :

—J'aurais préféré l'*autre* ; il eût reçu, celui-là, mon contentement des deux mains...

—Ah ! ah !... "ce cher garçon" ? dit-elle, riant du bout des dents, le teint un peu animé, une sorte de gêne dans la voix...

—On n'a revu ni son père, ni lui, remarqua-t-il.

—Non... grâce à Dieu !

—Pourquoi, grâce à Dieu ?

—Ils ne me plaisent, à moi, ni l'un ni l'autre... Le père a des airs de tranche-montagne... Il prétendra tenir son fils en lisières, celui-ci marié...

—Quelle supposition !...

—Et le nigaud se laissera faire... Mais ceci ne nous intéresse pas...

—Non... Tant pis !

Elle faillit répliquer ; puis, se ravisant et changeant de ton :

—Quelle entreprise de marier sa fille, par le temps qui court ! J'entends gémir toutes les mères, autour de moi, et toutes sont en campagne pour trouver l'introuvable oiseau bleu...

—Il serait moins rare si l'on élevait mieux, de part et d'autre, les enfants !... Mais, voilà : les lycéens mêmes vont au bal... L'un de ceux-ci m'a donné une version... mais, là, une version que je ne peux qualifier ! N'a-t-il pas traduit *Cameli femina* par la femme de Camille?... Quel scélérat !..

Heureuse de la diversion, Mme Margeret se fit expliquer le crime et s'indigna, elle aussi ; maintenant qu'elle l'avait mis sur son dada, elle prenait le temps de réfléchir, le laissait discuter et cherchait en sa mémoire les noms de ceux ou de

celles qui pourraient lui être appui en se portant garant des mérites du candidat. Tout d'abord, elle se fût adressée à Mme de Lignière si le préfet n'eût pris soin de la mettre en garde contre cette soi-disant amie : "Elle avait d'autres vues pour Gontran, la baronne, et serait outrée d'apprendre qu'il s'est passé de son concours... Mais tel et telle pourront vous éclairer..."

Justement, elle y eût pensé sans lui, et, ce soir même, elle se mit en campagne. Le premier qui la reçut était un obligé des Herbelin, le père l'ayant aidé de ses capitaux ; et l'éloge dithyrambique qu'il fit du défunt s'appliqua au fils comme d'un commun accord, avec une variante toutefois : "S'il a la tête un peu légère, ce cher Gontran—et quel jeune homme ne l'a pas?—il possède un si excellent cœur!..."

La péroraison était bien un peu banale et aussi pas très neuve ; la tête et le cœur, le cœur et la tête sont deux antagonistes dont l'un, responsable de tous les méfaits, doit inévitablement se laisser supplanter par l'autre dès que l'heure en est venue. Celle-ci sonnerait à l'horloge du mariage, et la phrase sacramentelle : "Ce sont les meilleurs maris", se brocha sur le tout avec trémolos à la clé.

—Ecrivez donc à M. Margeret... Une lettre a plus de poids que des paroles : on peut la méditer à loisir...

Elle répéta ceci à cinq ou six autres personnes, gens prudents, qui avaient de même abondé dans son sens. C'était si visible qu'elle désirait ce mariage, qu'on ne voulait pas la contrarier en jetant une note discordante dans l'harmonie du concert.

—Que vous disais-je qu'il n'y a qu'une voix sur son compte? revint-elle, triomphante, certifier à son mari.

Elle sursauta quand il parla d'avoir l'avis du curé de la Herbelière, depuis trente ans dans le pays.

—Le curé?... Consulter le curé ! Mais vous devenez fou, archi-fou ! Tournez-vous donc, vous aussi, au cléricanisme ? C'est le sûr moyen de vous faire mettre à la réforme, vous qui déjà êtes mal noté !... Et puis, vraiment, croyez-vous qu'un prêtre soit assez impartial pour faire la part des choses?... Si Gontran n'est pas assidu à la messe, il est d'avance condamné...

Déjà elle disait "Gontran" tout court, et les répliques du professeur faiblissaient d'avance devant ce parti pris de tout admirer en ce candidat de son choix.

Il le sentit et garda le silence, se réservant d'agir en toute réflexion. Trop perspicace pour ne point deviner cette tactique, Mme Margeret voulait se faire une alliée d'Antoinette en lui révélant la recherche dont elle était l'objet, en appuyant surtout sur le côté brillant que présentait ce projet inespéré. Quelle mère n'est susceptible d'influencer sa fille, de lui tracer une ligne de conduite qu'elle suivra aveuglément? Or, en prenant l'avance, elle la préparerait sans que son père s'en doutât, la mettrait à même d'affirmer son sentiment sans témoigner de surprise ni d'effroi, dès qu'elle le pourrait officiellement.

Mais cette diplomatie fut de même celle du professeur. Lui aussi, seul à seule avec "sa petite", lui parlerait nettement de ce mariage et l'éclairerait sur la valeur de l'homme qui brigait sa main. L'avait-elle remarqué, comme le prétendait sa mère?...

"Ah! les maudits bals," murmurait-il, classant ses *copies* plus fastidieuses et plus nulles sous le jour de ces nouveaux soucis.

Car, à force d'y songer, des détails passés inaperçus surgissaient dans sa mémoire, portant sur des inégalités d'humeur, gaieté soudaine ou rêverie subite qui eussent dû, peut-être, le mettre en éveil. Il avait un vrai cœur de mère, l'excellent homme, bon, dévoué et tendre, sauf peut-être le don complet de divination...

Il avait quitté son fauteuil et parcourait à grands pas son bureau, le front penché, absorbé par ces soucis auxquels il ne songeait pas un mois auparavant. Elle était si jeune encore, presque une enfant, son Antoinette, et, déjà, le seuil du pensionnat à peine franchi, il allait falloir s'en séparer?... Ses yeux s'embrumaient, son cœur battait à outrance, ses jambes défaillaient, alourdies par l'émotion...

Quand il l'aperçut, svelte et gracieuse, à l'extrémité de la rue où s'allumait le gaz, il la considéra un instant, calmé par une réflexion soudaine: "C'est impossible!... ma femme se fait illusion..."

Et lorsqu'elle traversa le vestibule, la porte du bureau grande ouverte la convia tout naturellement à y entrer.

—Bonsoir, père!... Nous avons fait de bonne musique, ce soir, au cours...

Elle offrait son front et il y mit un long baiser; puis, la retenant, il l'assit sur ses genoux comme aux jours où, toute petite fille, elle venait lui conter ses joies et ses chagrins...

—Ma chérie... où est ce temps-là?... Je veux dire, expliqua-t-il devant les yeux surpris et qui l'interrogeaient, je veux dire qu'elles sont loin, les années d'enfance, celles où tu jouais à la poupée, ici, près de moi, silencieuse pour ne pas troubler mon travail!... Et je me prends à regretter qu'elles se soient enfuies, faisant place à la vie sérieuse qui crée des préoccupations...

Les grands yeux s'élargirent plus encore et une nuance plus rosée parut sur les joues fraîches de l'enfant.

D'un joli geste, elle enleva son chapeau et piqua dans le feutre la longue épingle à tête d'or, s'attardant un peu comme pour réfléchir...

Car tout la mettait en éveil, avec cette pensée unique qu'elle portait en elle-même, et l'air grave de son père, ses paroles, sa tendresse même accéléraient les battements de son cœur sans qu'elle osât interroger.

Lui, peut-être, attendait une question qui ne vint pas; et après un temps de silence, il reprit :

—Des préoccupations d'avenir... que j'aurais bien voulu retarder : tu es si jeune encore, ma chérie!...

Cette fois, il se faisait trop explicite pour qu'elle pût garder l'ombre d'un doute sur ses intentions; et lui jetant les bras à l'entour du cou, elle cacha sur sa poitrine l'émotion croissante qui la dominait...

—Saurais-tu ce que je veux dire?... Devinerais-tu de qui il s'agit?... murmura le professeur dont l'angoisse faisait frémir la voix et l'affaiblissait par degrés.

Un "oui" à peine distinct, d'une franchise qui lui sembla cruelle, l'atterra...

—...Le mariage est chose grave... très grave, balbutia-t-il, et il faut y apporter beaucoup de réflexion!...

Il vit un sourire illuminer le visage d'Antoinette, un sourire de confiance, de paix, de bonheur...

—L'aimerais-tu donc, mon enfant?... s'écria-t-il avec émotion.

Elle ne comprit de ce cri que le désir de *savoir*, et son aveu se résuma en un baiser sous lequel il frémit de la tête aux pieds.

—Mais c'est, pour toi, un inconnu!... insista-t-il dououreusement.

—Non, papa : j'ai beaucoup causé avec lui, au bal...

Le professeur, trop troublé pour se rappeler les regrets de

sa femme au sujet du quadrille refusé par Antoinette à Gontran Herbelin, laissa tomber ses épaules avec accablement :

—Au bal?... Mais on n'y échange que des banalités...

—Pas toujours!... Nous avons les mêmes goûts, la même manière de voir...

—Et tu n'en demandes pas plus?

—Cela me suffit.

Devant cette superbe assurance, le pauvre père ne trouvait plus rien à dire, mais il se sentait si malheureux! Et ce fut bien l'impression qu'en ressentit Mme Margeret lorsqu'elle fit irruption dans le bureau, prévenue par la bonne que "Mademoiselle" était avec "Monsieur".

—Eh bien, eh bien! que faites-vous là, tous les deux, juste à l'heure du dîner?

Il eut un regard navré et répondit, d'une voix blanche, qu'il ne se sentait nul appétit et en profiterait pour corriger de plus près ses versions...

—Oh!... papa!... tu t'efforceras bien un peu?... Allons, viens, tu travailleras plus tard!...

Elle tentait de l'entraîner, usant d'une tendresse pressante qui l'irrita.

—Non!... Laisse-moi!... Ai-je l'habitude de me faire prier lorsque une chose m'agrée? Le travail, baume souverain, m'est nécessaire, ce soir...

Contristée de ce qu'il s'exprimât de la sorte, intimidée même du ton sans réplique dont la sècheresse inaccoutumée la troublait, Antoinette suivit sa mère dont la satisfaction se dissimulait fort mal. Cet incident n'était-il pas comme une victoire, une victoire soudaine, presque inespérée?...

—Ton père t'a parlé mariage, n'est-ce pas? dit-elle en passant son bras sous celui de sa fille dès que la porte du bureau se fut refermée.

—Oui... maman...

—Ah!... très bien!... Et c'est ce qui le rend grincheux... Il a des idées si particulières... que tu as eu le bon sens de dominer?...

—J'ai dit, tout simplement, ma pensée intime...

—Qui concorde avec la mienne, je n'en doute pas? Il faut se faire une situation, ne pas repousser celle qui s'offre : la plus brillante qui se puisse rêver...

—Je ne me laisse pas éblouir...

—Eh bien! tu es raisonnable, car il y aurait de quoi vrai-

ment perdre un peu la tête en face du million qui se met à tes pieds...

—Du... million?...

—Parfaitement. M. Herbelin est riche... très riche... et quand je dis le million, il s'entend de plusieurs. Aussi est-ce un rêve, le plus beau des rêves d'or!...

Le visage d'Antoinette s'était décomposé. Quelle méprise! C'était bien, en effet, comme un rêve qui s'évanouissait pour faire place à un réveil cruel...

Mais le silence subit de la jeune fille, pas plus que l'altération de ses traits ne devaient éclairer Mme Margeret; son propre cœur chantait trop haut pour qu'elle pût saisir à ses côtés un furtif soupire; et reprenant son monologue, elle continuait d'exulter...

—...Tu es née coiffée, ma chérie!... C'est difficile, aujourd'hui, de trouver un mari acceptable lorsqu'on n'a pas une grosse dot... Combien, parmi mes relations, se dessèchent de dépit et regardent en vain l'horizon sans y voir poindre ce qu'elles souhaitent. Toi, tu n'as eu qu'à paraître... C'est une chance unique et qui fera bien des jaloux!...

Ces paroles bruissaient aux oreilles de la pauvrete sans frapper son entendement. Elle regrettait sa méprise de tout à l'heure, alors qu'elle avait cru si spontanément à ce qu'elle désirait; mais la muette désapprobation de son père allait lui venir en aide pour se ressaisir...

—Il a raison, papa!... Je suis bien jeune, trop jeune encore pour me marier!...

—Il a dit cela!... Il ne sait ce qu'il dit!... cria, bondissant, Mme Margeret; oui, il a toujours contemplé la vie au travers des nuages, du sommet même du Parnasse où il pontifie en compagnie de ses dieux!... Lorsqu'il en redescend, pourvu qu'il ait bon feu, sa calotte, ses pantoufles chaudes, il se juge assez favorisé du sort... Quelle pitié!...

—Mais, maman...

—Et que de fois n'a-t-il pas essayé de me faire admirer, partager son idéal, tenté de me rabaisser au niveau d'une toute petite bourgeoise, avec le seul souci du pot-au-feu!... Mais j'ai le souvenir de ma famille, heureusement pour moi, de ma sainte mère qui a su comprendre ce que l'on doit à son rang. Qu'elle serait fière, aujourd'hui, de voir sa petite-fille millionnaire... mil... li... on... nai... re, entends-tu?...

—Oh!... maman...

Chemin de fer du Grand Tronc

SON PARCOURS PAR TERRE ET PAR EAU ATTEINDRA BIENTOT LA LONGUEUR DE 15,889 MILLES. ON A TRANSPORTÉ EN 1901, DES VOYAGEURS AU NOMBRE DE 13,916,147 ET 19,233,485 TONNES DE FRET.

Beaucoup ne sauraient imaginer la position exceptionnelle que le Grand Tronc, avec ses quartiers généraux établis à Montréal, occupe parmi les grands réseaux de chemin de fer du Continent Nord Américain. C'est le pionnier des chemins de fer, le plus ancien construit de ce côté de l'Atlantique.

Au point de vue financier, le G. T. R. est la plus forte organisation du Canada, et l'une des plus importantes dans l'Empire Britannique, son capital entier, joint à celui des lignes subsidiaires, s'élevant à \$435,069,355. En ajoutant les fonds du Grand Tronc Pacifique, le capital réuni des deux voies ferrées atteignait le 31 décembre 1909, au chiffre énorme de \$534,180,795.

Le parcours actuel du G. T. R. ,y compris celui des lignes subsidiaires, est de 5,400 milles, avec une double voie sur une distance de 1035 milles, la plus longue en Canada, et l'une des plus longues sous le contrôle de Compagnie dans le monde entier.

VOIES DE TERRE ET PARCOURS NAVAL

La longueur totale du réseau du G. T. R. finira par couvrir 14,650 milles, y compris le parcours de la ligne Maîtresse du de G. T. P. actuellement en construction on en projet de construction : soit 3,640 milles, dont 3,144 actuellement sous contrat, et 5,118 milles d'embranchements.

A part ses voies ferrées, la Compagnie du G. T. offre un service de Steamers sur les Grands Lacs, entre Midland, Depot Harbour et Fort William, Milwaukee et Chicago. Elle dispose également d'immenses bateaux traversiers sur le Lac Ontario, entre Cobourg et Charlotte, (60 milles) et sur le Lac Michigan, entre Milwaukee et Grand-Haven (80milles), le par-

cours entier sur les Lacs étant 1,239 milles. Ajoutés ensemble le tracé terrestre et le parcours naval forment une longueur de 15,989 milles.

CHIFFRE D'AFFAIRE DU G. T. R.

Au point de vue des affaires le G. T. est encore à l'avant poste. Sur le réseau entier, durant l'année 1909, on a transporté 19,233,485 tonnes de fret et 13,916,147 passagers. D'après les rapports officiels de 1909, basés sur le montant du fret et le nombre de passagers, il résulte que le G. T. prend place parmi les dix plus fortes compagnies de chemin de fer du Continent Nord Américain. En Canada seulement, le G. T. a transporté 1,431,754 tonnes de fret et 1,167,000 passagers de plus que la compagnie rivale immédiate. En outre, selon les Rapports du Gouvernement, on a atteint à 25 % des marchandises fretées et 33 % des passagers transportés sur toutes les voies ferrés du pays.

Controlons nos Epargnes !

Protégeons nos Familles !

Défendons nos Institutions Nationales !

Trois buts que l'on atteint en s'enrôlant dans

L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE

La plus sûre, la mieux organisée des sociétés de secours mutuels aux Etats-Unis.

LISEZ "L'UNION," organe officiel de la Société, le plus vigoureux des journaux franco-américains.

ADRESSE—L'UNION ST-JEAN BAPTISTE D'AMÉRIQUE, WOONSOCKET, R. I.